



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



TROISIEME PREPARATOIRE AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Académie de Poitiers

Etat des lieux – Année scolaire 2013/2014

Groupe de travail :

- *Sabine ALIGE IEN-EG Anglais*
- *Claude BUFFETEAU IEN-EG Lettres-histoire*
- *Sylvie LESCLAUZE IEN-ET SBSSA*
- *Catherine MAZELIER IEN-ET Economie- Gestion*
- *Jean-Paul BASTARD IEN-ET Economie-Gestion*
- *Laurent LAMBERT IEN-ET STI*
- *Jean-Paul RENARD IEN-EG Maths-Sciences*
- *Michel Guy ROBERT IEN-EG Maths-Sciences*
- *Laurent SCHEITHAUER IEN-IO*

Juin 2014

Sommaire

I. Protocole	Page 2
II. Carte académique des classes de 3^e Prépa Pro	Page 3
III. Implantation des classes de 3^e Prépa Pro dans les établissements	Page 4
IV. Evolution du nombre de classes de 3^e Prépa Pro	Page 5
V. Répartition des modules par structure	Page 6
VI. Evolution académique des effectifs des modules 3^e Prépa Pro	Page 7
VII. Répartition par sexe	Page 12
VIII. Analyse des retards	Page 14
IX. Répartition selon les catégories socio professionnelles	Page 23
X. Respect des volumes horaires d'enseignement	Page 28
XI. Accompagnement des équipes pédagogiques	Page 29
XII. Les demandes et les décisions d'orientation des élèves de 3^e prépa pro	Page 31
a) affectation des élèves	Page 33
b) demande d'affectation	Page 34
c) les résultats d'affectation	Page 40
XIII. Suivi de cohorte	Page 41
XIV. Résultats au DNB	Page 44
XV. Conclusions – Préconisations	Page 51

I. **Protocole de suivi 3^e Prépa Pro**

Année scolaire 2013 – 2014

A. Recueil de données

Implantation des classes (carte)

Taux de pression

Retard scolaire

CSP

Répartition garçon/fille

Résultats au DNB 13 :

- type de série
- nombre d'inscrits
- pourcentage de réussite (répartition garçon/fille)
- mentions
- résultats en F, M et HG
- note de CC pour le module DP

Orientation :

- vœux
- affectation

Suivi de cohorte : que deviennent les élèves répertoriés au cours de l'année scolaire 2009-2010 notamment : pour les sortants de juin 2010, quel est le nombre d'inscrits, présents et admis

- au CAP 2012
- au bac pro de juin 2013
- répertoriés en septembre 2013 en première pro après un CAP

Nombre de ceux qui sont encore dans la base en septembre 2013 (en précisant le niveau)

B Eléments qualitatifs

1. Récupération de l'ensemble des emplois du temps (37).

2. Suivi des préconisations (visite 1/2 j).

7 établissements sont concernés :

- LP P-A Chabanne de Chasseneuil
- SEP/Lycée J. Hypolite de Jonzac
- LP B. Palissy de Saintes
- LP J. Moulin de Thouars
- LP Le Dolmen de Poitiers
- LPP St Gabriel de Châtelleraut
- LP E. Branly de Châtelleraut

3. Nouvelles visites (1 j)

4 établissements sont concernés :

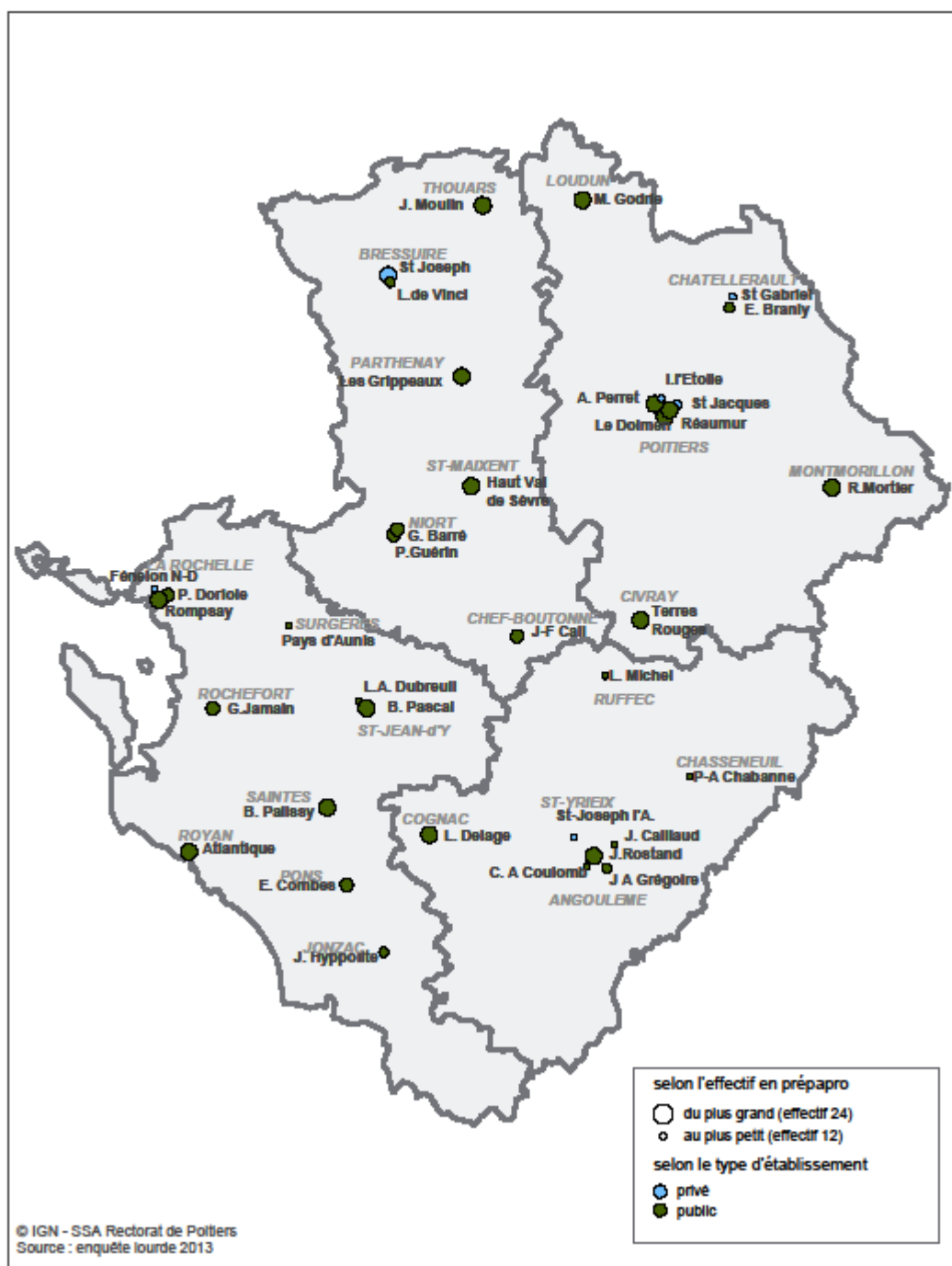
- LP Saint Joseph Bressuire
- LP J.A Grégoire Soyaux
- LP A. Perret Poitiers
- LP G. Jamain Rochefort

Dans la mesure du possible, les inspecteurs ont assisté à une séance de découverte professionnelle et/ou d'enseignement qui ont permis d'affiner le fonctionnement général du dispositif.

Le groupe de suivi tient à souligner la qualité de l'accueil et des échanges et à remercier les personnes rencontrées au cours des différents entretiens.

Implantation des modules 3ème prépa-pro

Académie de Poitiers - Rentrée 2013



III. IMPLANTATION DANS LES ETABLISSEMENTS DES DIVISIONS 3^{ème} PREPARATOIRE AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES

	Capacité accueil 2013/2014	DP6H			3ème Prépa-Pro	
		2009 / 2010	2010/ 2011	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014
CLG MONTEMBOEUF		1	1	1		
LP JEAN CAILLAUD RUELLE / TOUVRE	24	1	1	1	1	1
LP CHARLES A COULOMB ANGOULEME	24	1	1	1	1	1
LP Lycées des Métiers PIERRE-ANDRE CHABANNE CHASSENEUIL / BONNIEURE	24				1	1
LP Lycée des Métiers JEAN ROSTAND ANGOULEME	24	1	1	1	1	1
LPO SAINT JOSEPH L'AMANDIER ST YRIEIX / CHARENTE	24	1	1	1	1	1
LP LOUIS DELAGE COGNAC	24	1	1	1	1	1
LP DU BATIMENT ANGOULEME		1	1	1		
LP JEAN ALBERT GREGOIRE SOYAUX	24	1	1	1	1	1
LP LOUISE MICHEL RUFFEC	12	1	1	1	1	1
Charente	180	9	9	9	8	8
CLG LEOPOLD DUSSAIGNE JONZAC		1	1	1		
LPO EMILE COMBES PONS	24	1	1	1	1	1
LP GILLES JAMAIN ROCHEFORT	24	1	1	1	1	1
LP PIERRE DORIOLE LA ROCHELLE	24	1	1	1	1	1
LPO LOUIS AUDOUIN DUBREUIL ST JEAN D ANGELY	24	1	1	1	1	1
LP BLAISE PASCAL ST JEAN D ANGELY	24	1	1	1	1	1
CLG EDGAR QUINET SAINTES		1	1	1		
LP DU PAYS D AUNIS SURGERES	24	1	1	1	1	1
LP BERNARD PALISSY SAINTES	24				1	1
LPO FENELON NOTRE-DAME LA ROCHELLE	24	1	1	1	1	1
LPO Lycée des Métiers JEAN HYPPOLITE JONZAC	24				1	1
LP ROMPSAY LA ROCHELLE	24	1	1	1	1	1
LP Lycée des Métiers DE L ATLANTIQUE ROYAN	24	1	1	1	1	1
Charente-Maritime	264	11	11	11	11	11
LP JEAN-FRANCOIS CAIL CHEF BOUTONNE	24	1	1	1	1	1
LPO DU HAUT VAL DE SEVRE ST MAIXENT L ECOLE	24	1	1	1	1	1
LP Lycée des Métiers CITE SCOLAIRE JEAN MOULIN THOUARS	24				1	1
LP PAUL GUERIN NIORT	24	1	1	1	1	1
LP LES GRIPPEAUX PARTHENAY	24	1	1	1	1	1
LP CARROSSERIE G BARRE NIORT	24	1	1	1	1	1
CLG JEAN ROSTAND THOUARS		1	1	1		
CLG NOTRE DAME BRESSUIRE	24	1	1	1	1	1
LPO SAINT JOSEPH BRESSUIRE	24					1
LP LEONARD DE VINCI BRESSUIRE	24	1	1	1	1	1
Deux-Sèvres	192	8	8	8	8	8
LP EDOUARD BRANLY CHATELLERAULT	24				1	1
LP LES TERRES ROUGES CIVRAY	24	1	1	1	1	1
LP MARC GODRIE LOUDUN	24	1	1	1	1	1
LP RAOUL MORTIER MONTMORILLON	24	1	1	1	1	1
LP Lycée des Métiers LE DOLMEN POITIERS	24				1	1
LP DU BATIMENT - AUGUSTE PERRET POITIERS	24	1	1	1	1	1
CLG PIERRE RONSARD POITIERS		1	1	1		
CLG SAINT GABRIEL-NOTRE DAME CHATELLERAULT		1	1	1		
LP SAINT GABRIEL-NOTRE DAME CHATELLERAULT	24				1	1
CLG NOTRE DAME DE LA CHAUME VOUILLE		1	1	1	1	1
LPO Lycée des Métiers ST JACQUES DE COMPOSTELLE POITIERS	24	1	1	1	1	1
LPO Lycée des Métiers ISAAC de l'ETOILE - LE PORTEAU POITIERS	24	1	1	1	1	1
LP REAUMUR POITIERS	24	1	1	1	1	1
CLG GEORGE SAND CHATELLERAULT		2	1	1		
Vienne	240	12	11	11	11	10
Académie	876	40	39	39	38	37

A l'arrêté du 14 février 2005 créant les modules de 3^{ème} découverte professionnelle 6 h, se substitue à cette dernière, par la circulaire du 26 août 2011, la 3^{ème} préparatoire aux formations professionnelles «dite 3^{ème} Prépa-pro». Cette classe est organisée dans le cadre de l'arrêté du 2 juillet 2004 relatif à l'organisation des enseignements du cycle d'orientation de collège (classe de 3^{ème}).

L'application de cette circulaire n'a pas été sans incidence sur l'évolution académique des implantations de ces sections dans les établissements avec la généralisation à compter de la rentrée de l'année scolaire 2012/2013.

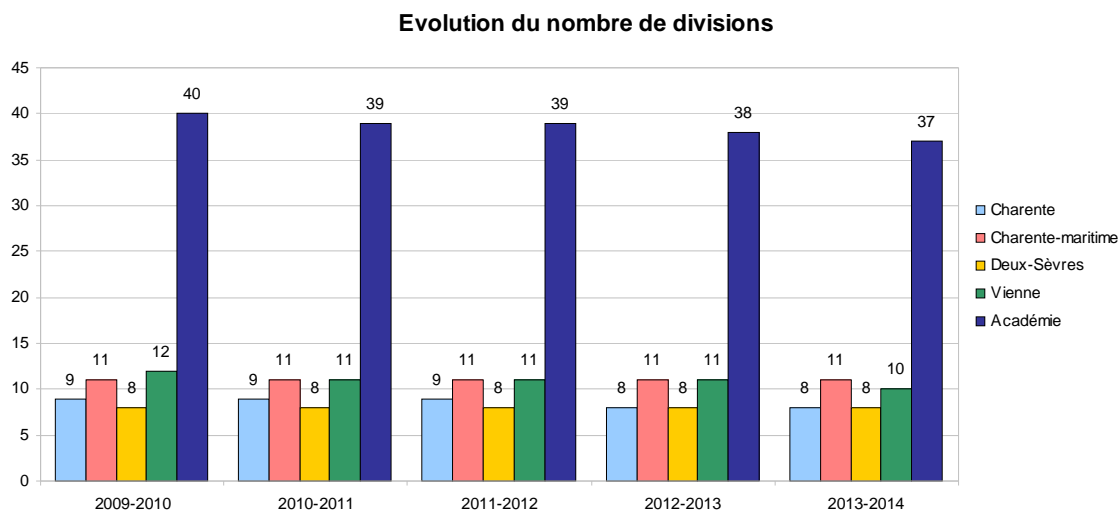
IV. EVOLUTION DU NOMBRE DE DIVISIONS 3^{ème} PREPA PRO

L'académie de Poitiers, consécutivement à la parution de l'arrêté du 26 août 2011(BO N° 31 du 1er sept embre 2011), a ainsi transformé les modules de 3^{ème} découverte professionnelle 6 h par des divisions de 3^{ème} préparatoire aux formations professionnelles à compter de la rentrée de l'année scolaire 2012-2013.

La troisième «prépa-pro» est proposée à des élèves volontaires prêts à se remobiliser autour d'un projet de formation dans les voies professionnelle, générale ou technologique. Elle s'inscrit dans le cadre de la personnalisation des parcours.

Depuis l'ouverture académique de 14 modules de découverte professionnelle 6 h en 2005-2006, le nombre de divisions s'est globalement stabilisé autour de 40 depuis l'année scolaire référence de 2006-2007. Par ailleurs, il a très légèrement fluctué dans les départements en réponse aux besoins repérés.

Dans un souci de favoriser la découverte des métiers, la carte des formations relative à la 3^{ème} prépa-pro pour la rentrée scolaire 2013-2014 a évolué afin de permettre l'accès aux plateaux techniques des lycées professionnels. Le nombre des sections ouvertes dans l'académie de Poitiers (37) a été à nouveau réduit au regard de l'année scolaire précédente.



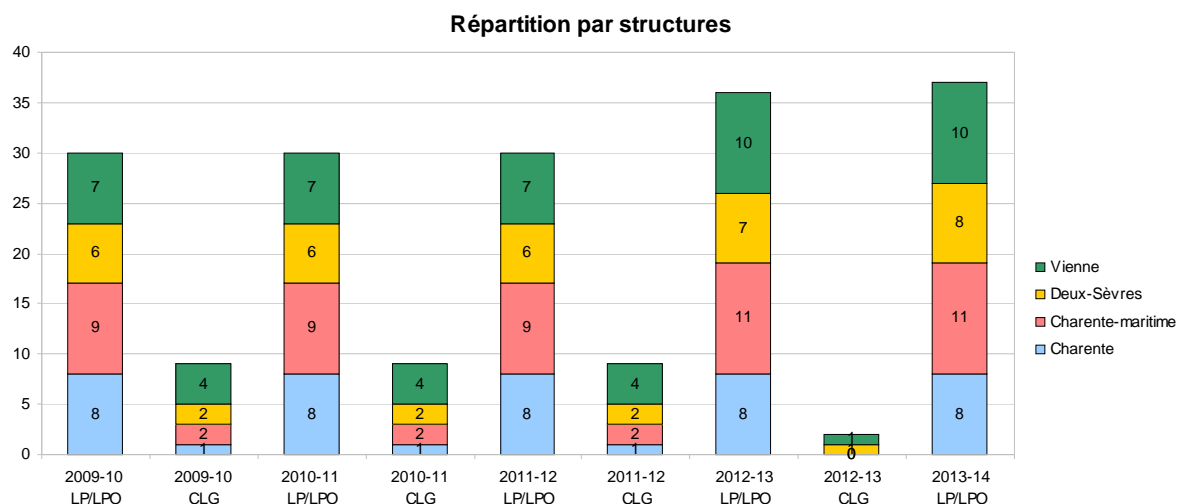
Source SSA

V. REPARTITION DES 3^{ème} PREPA-PRO PAR STRUCTURES

Avec cette rentrée scolaire, les ouvertures des sections en lycée professionnel se sont poursuivies par des fermetures en collège. Dorénavant, ces classes ne sont plus implantées en collège dans l'académie de Poitiers.

Le choix de privilégier le développement de ces structures en LP/LPO est à relier avec la possibilité pour ces collégiens d'accéder aux différents ateliers et ainsi favoriser la découverte des métiers, tout particulièrement dans le cadre du PDMF. Ce choix est très largement corroboré par les conclusions des suivis effectués par le corps d'inspection.

Pour la présente année scolaire, les divisions concernées ont une capacité d'accueil de 24 élèves, sauf pour celle implantée au LP L. Michel à Ruffec qui n'accueille que 12 élèves.



Sur les 37 divisions en 2013/2014, 876 places sont offertes dans l'académie avec une baisse de 3 % sur un an. Pour mémoire, il y avait dans l'académie en 2008/2009 41 sections pour 934 places, soit une baisse de 6,20 % des capacités d'accueil.

En 2013/2014, ces sections exclusivement implantées en LP/LPO se répartissent comme suit :

- **31 dans le secteur public** (732 places, soit 83,60 %, + 2,60 Pts)
- **6 dans le privé** (144 places, soit 16,40 %, - 2,60 Pts) :

Il convient de noter des disparités importantes entre les départements dans la répartition des établissements relevant du public ou du privé. La Vienne, avec 3 établissements relevant du privé, offre 50 % des capacités d'accueil des établissements relevant de ce secteur. Cette représentation départementale, malgré une fermeture à cette rentrée scolaire, n'est pas sans incidence sur le taux de remplissage dans les établissements relevant du secteur privé (81 %) au regard du secteur public (94 %).

VI. EVOLUTION ACADEMIQUE DES EFFECTIFS DES 3^{ème} PREPA-PRO

ETABLISSEMENTS	2009/2010			2010/2011			2011/2012			2012/2013			2013/2014		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
CLG MONTEMBOEUF	12	6	18	12	3	15	9	1	10	/	/	/	/	/	/
LP JEAN CAILLAUD RUELLE / TOUVRE	15	9	24	12	10	22	11	7	18	14	5	19	12	7	19
LP CHARLES A COULOMB ANGOULEME	20	3	23	17	3	20	8	2	10	18	5	23	16	2	18
LP Lycées des Métiers PIERRE-ANDRE CHABANNE CHASSENEUIL / BONNIEURE										17	7	24	14	5	19
LP Lycée des Métiers JEAN ROSTAND ANGOULEME	6	18	24	6	18	24	6	19	25	4	20	24	6	18	24
LPO SAINT JOSEPH L'AMANDIER ST YRIEIX / CHARENTE	7	8	15	4	16	20	7	12	19	10	10	20	7	12	19
LP LOUIS DELAGE COGNAC	22	2	24	13	0	13	17	2	19	19	3	22	21	3	24
LP DU BATIMENT ANGOULEME	20	3	23	17	4	21	8	3	11	/	/	/	/	/	/
LP JEAN ALBERT GREGOIRE SOYAUX	22	2	24	22	2	24	20	0	20	19	2	21	21	0	21
LP LOUISE MICHEL RUFFEC	9	4	13	12	1	13	11	0	11	7	3	10	8	4	12
Charente	121	49	170	115	57	172	97	46	143	108	55	163	105	51	156
CLG LEOPOLD DUSSAIGNE JONZAC	6	16	22	8	11	19	13	2	15	/	/	/	/	/	/
LPO EMILE COMBES PONS	15	7	22	16	7	23	18	4	22	18	4	22	21	2	23
LP GILLES JAMAIN ROCHEFORT	9	15	24	4	20	24	6	18	24	7	17	24	3	20	23
LP PIERRE DORIOLE LA ROCHELLE	5	19	24	4	20	24	8	16	24	6	18	24	4	19	23
LPO LOUIS AUDOUIN DUBREUIL ST JEAN D ANGELY	9	13	22	13	11	24	6	12	18	11	5	16	6	14	20
LP BLAISE PASCAL ST JEAN D ANGELY	23	1	24	23	1	24	24	0	24	20	3	23	22	2	24
CLG EDGAR QUINET SAINTES	8	15	23	8	12	20	9	11	20	/	/	/	/	/	/
LP DU PAYS D'AUNIS SURGERES	19	4	23	14	10	24	16	2	18	20	3	23	17	2	19
LP BERNARD PALISSY SAINTES										15	4	19	13	11	24
LPO FENELON NOTRE-DAME LA ROCHELLE	12	7	19	14	8	22	9	8	17	10	6	16	13	7	20
LPO Lycée des Métiers JEAN HYPPOLITE JONZAC										12	11	23	15	6	21
LP ROMPSAY LA ROCHELLE	23	0	23	22	2	24	24	0	24	24	0	24	24	0	24
LP Lycée des Métiers DE L ATLANTIQUE ROYAN	12	12	24	18	6	24	12	11	23	18	6	24	15	9	24
Charente-Maritime	141	109	250	144	108	252	145	84	229	161	77	238	153	92	245
LP JEAN-FRANCOIS CAIL CHEF-BOUTONNE	5	18	23	9	12	21	12	9	21	18	4	22	6	17	23
LPO DU HAUT VAL DE SEVRE ST MAIXENT L ECOLE	14	6	20	20	4	24	18	4	22	14	5	19	18	6	24
LP Lycée des Métiers CITE SCOLAIRE JEAN MOULIN THOUARS										23	0	23	15	9	24
LP PAUL GUERIN NIORT	12	5	17	16	8	24	16	7	23	14	5	19	13	10	23
LP LES GRIPPEAUX PARTHENAY	12	12	24	7	17	24	17	7	24	10	14	24	8	16	24
LP CARROSSERIE G. BARRE NIORT	16	3	19	18	4	22	22	2	24	19	2	21	22	1	23
CLG JEAN ROSTAND THOUARS	14	2	16	9	8	17	12	12	24	/	/	/	/	/	/
CLG NOTRE DAME BRESSUIRE	14	11	25	11	9	20	16	7	23	14	6	20	/	/	/
LPO SAINT JOSEPH BRESSUIRE													17	7	24
LP LEONARD DE VINCI BRESSUIRE	13	11	24	13	7	20	21	3	24	18	5	23	16	6	22
Deux-Sèvres	100	68	168	103	69	172	134	51	185	124	47	171	175	72	187

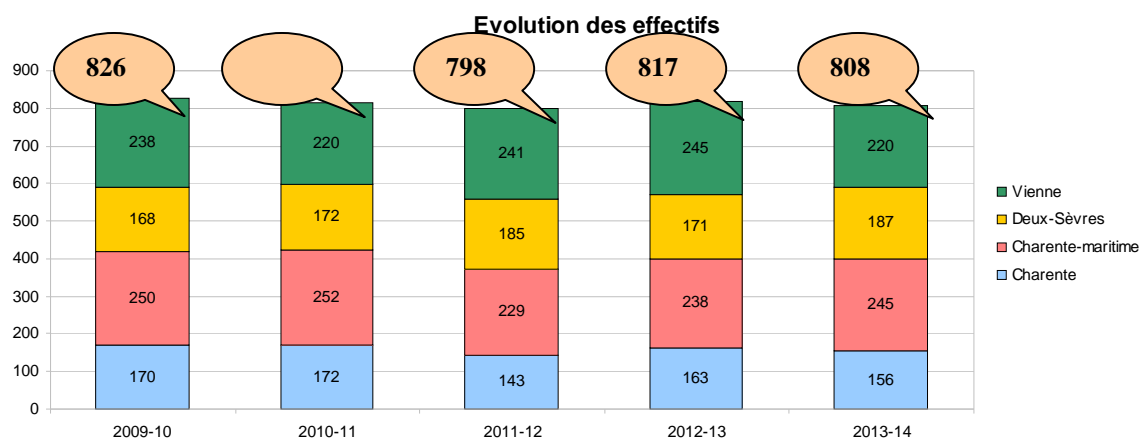
ETABLISSEMENTS	2009/2010			2010/2011			2011/2012			2012/2013			2013/2014		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
LP EDOUARD BRANLY CHATELLERAULT										17	7	24	14	8	22
LP LES TERRES ROUGES CIVRAY	11	13	24	10	11	21	9	13	22	5	18	23	11	13	24
LP MARC GODRIE LOUDUN	11	13	24	12	12	24	13	11	24	13	11	24	15	9	24
LP RAOUL MORTIER MONTMORILLON	10	14	24	18	5	23	15	9	24	16	8	24	15	9	24
LP Lycée des Métiers LE DOLMEN POITIERS										7	17	24	5	19	24
LP DU BATIMENT - AUGUSTE PERRET POITIERS	18	6	24	18	5	23	21	3	24	20	4	24	20	4	24
CLG PIERRE RONSARD POITIERS	13	9	22	12	9	21	10	11	21	/	/	/	/	/	/
CLG SAINT GABRIEL-NOTRE DAME CHATELLERAULT	13	3	16	9	2	11	12	10	22	/	/	/	/	/	/
LP SAINT GABRIEL-NOTRE DAME CHATELLERAULT										9	8	17	9	4	13
CLG NOTRE DAME DE LA CHAUME VOUILLE	9	8	17	7	9	16	11	6	17	8	10	18	/	/	/
LPO Lycée des Métiers ST JACQUES DE COMPOSTELLE POITIERS	13	12	25	9	14	23	6	17	23	6	14	20	9	12	21
LPO Lycée des Métiers ISAAC de l'ETOILE – Le Porteau POITIERS	19	0	19	18	0	18	18	5	23	19	3	22	16	4	20
LP REAUMUR POITIERS	21	2	23	18	6	24	18	6	24	19	6	25	16	8	24
CLG GEORGE SAND CHATELLERAULT	16	4	20	13	3	16	10	7	17	/	/	/	/	/	/
Vienne	154	84	238	144	76	220	143	98	241	139	106	245	130	90	220
Académie	516	310	826	506	310	816	519	279	798	532	285	817	503	305	808

Source SSA

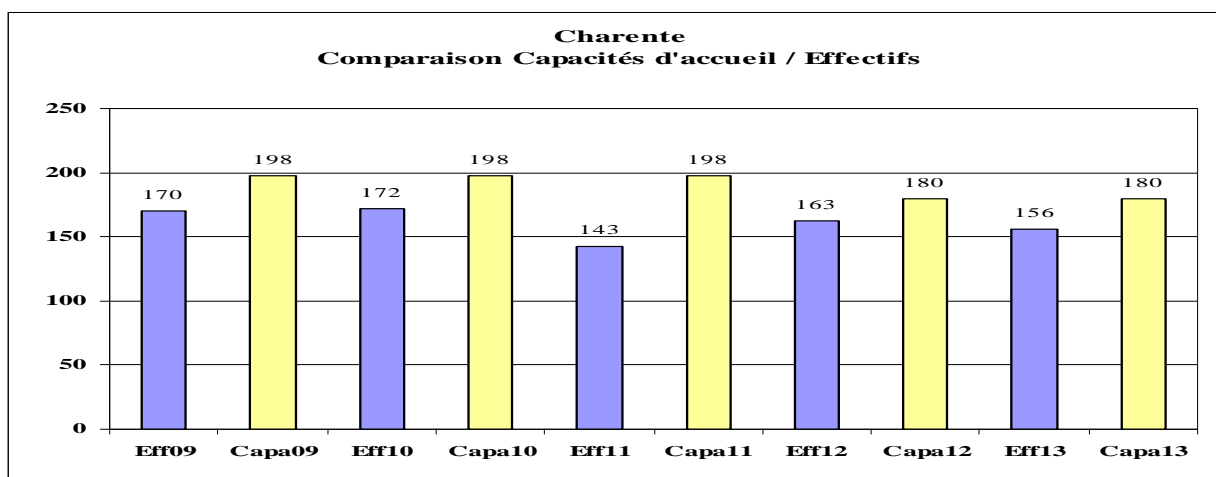
La baisse continue des effectifs académiques depuis l'année scolaire 2007-2008 (858 collégiens), à mettre en parallèle avec la diminution des capacités d'accueil, est à nouveau constatée pour la présente année scolaire, soit une perte de 9 collégiens sur un an. La reprise constatée en 2012/2013 n'a pas été confirmée malgré la suppression des dispositifs en alternance à cette rentrée. L'augmentation sensible des effectifs en DIMA (+ 54 à cette rentrée – *Source SAIA*) pourrait s'avérer être l'une des causes. Cette évolution, malgré une stabilité globale des effectifs sur ces cinq dernières années, n'est pas sans interroger sur la place de cette 3^{ème} préparatoire aux formations professionnelles comme possibilité offerte aux collégiens dans le cadre des politiques d'orientation.

Pour une capacité d'accueil de 876 places, 808 collégiens sont scolarisés en 3^{ème} prépa-pro, **soit 3,96 % des collégiens* de l'académie de Poitiers**. Le taux de remplissage académique (92,20 %) accuse une hausse de (+ 1,40 %). Aucun département n'a atteint le taux de remplissage maximum malgré une remontée des effectifs en Charente-Maritime et Deux-Sèvres. Le taux de remplissage académique dans le privé s'établit ainsi à 81 % (117/144), soit + 2 Pts sur une année pour 94 % (691/732) dans le public, soit + 1 Pt (684/732 en 2012-2013).

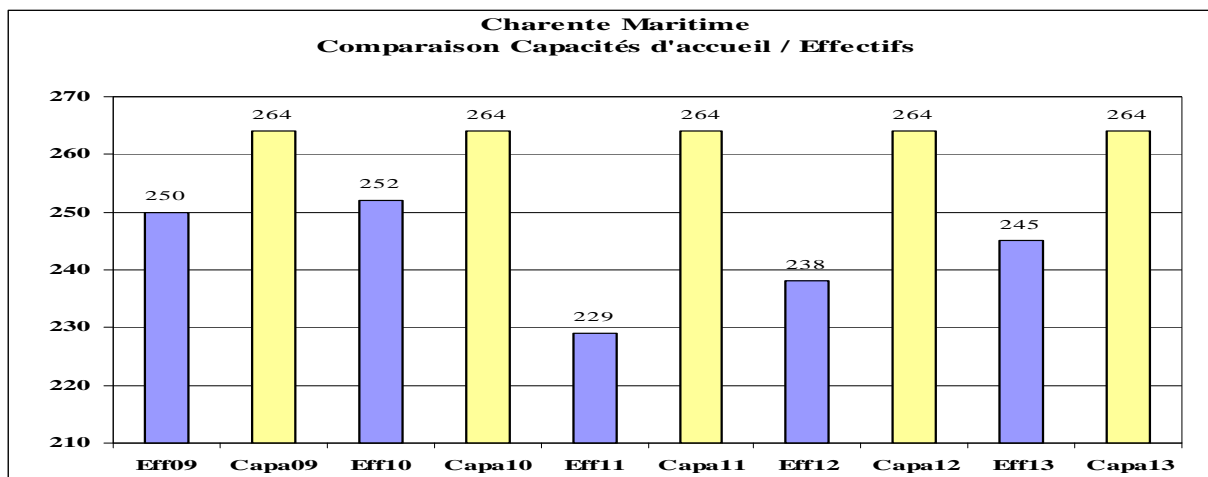
* 20 471 Collégiens de 3^{ème} : Générale – Prépa-Pro - UPE2A – ULIS – SEGPA (public & privé S/C) – Source SSA



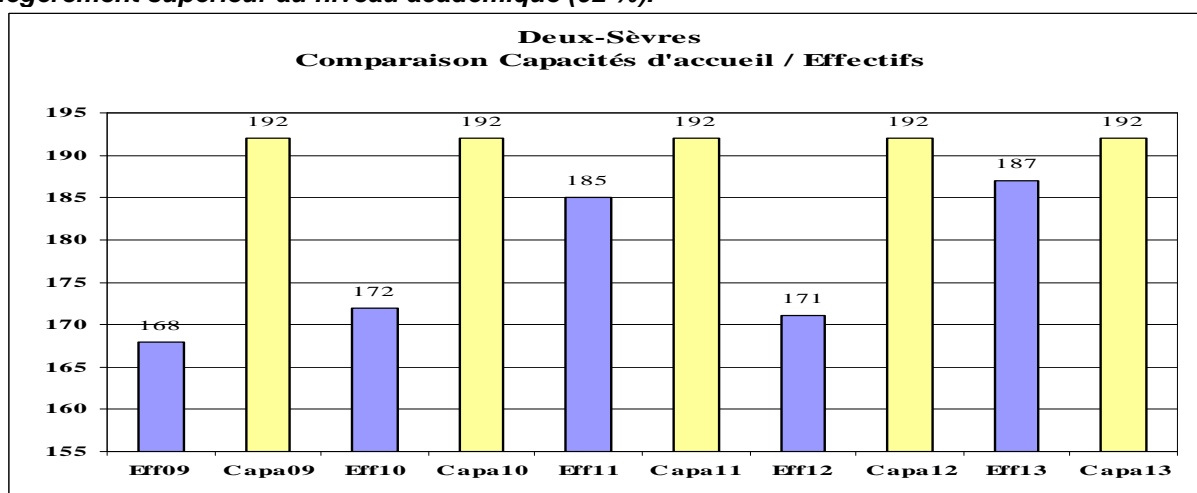
Des disparités dans les taux de remplissage existent entre les départements et affectent les effectifs globaux scolarisés en 3^{ème} prépa-pro. Pour la présente année scolaire, les quatre départements ne font pas le plein. Ainsi, **la Charente pour 180 places offertes accueille 156 collégiens (- 7 sur un an), soit un taux de remplissage de 87 % (- 4 Pts sur un an) inférieur au niveau académique (92 %)**. Sur huit établissements, trois seulement font le plein. Sur les cinq établissements concernés par un effectif inférieur aux capacités d'accueil, le taux de remplissage le plus faible est de 75 %.



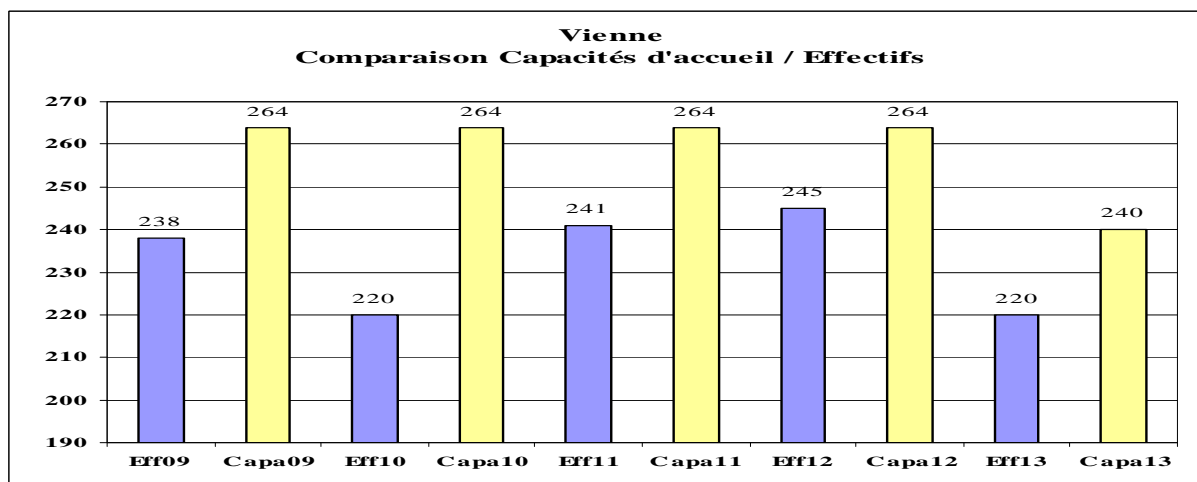
Pour la Charente-Maritime, des places restent vacantes en 2013-2014 (- 19), tout particulièrement sur quatre établissements. Néanmoins, **la Charente-Maritime pour 264 places offertes accueille dorénavant 245 collégiens (+ 7 sur un an), soit un taux de remplissage de 93 % (+3 Pts sur un an) légèrement supérieur au niveau académique (92 %)**; à noter la nette progressivité de ce taux depuis 2011/2012. Sur onze établissements, quatre font le plein et trois scolarisent 23 collégiens. Sur les sept établissements concernés par un effectif inférieur aux capacités d'accueil, le taux de remplissage le plus faible est de 79 %.



*Pour ce qui concerne les Deux-Sèvres en 2013-2014, peu de places restent libres dans quatre établissements. Le taux de remplissage le plus faible est de 92 %. Ainsi, les **Deux-Sèvres pour 192 places offertes, accueillent 187 collégiens (+ 16 sur un an), soit un taux de remplissage de 93 % (hausse de 4 Pts sur un an) légèrement supérieur au niveau académique (92 %).***

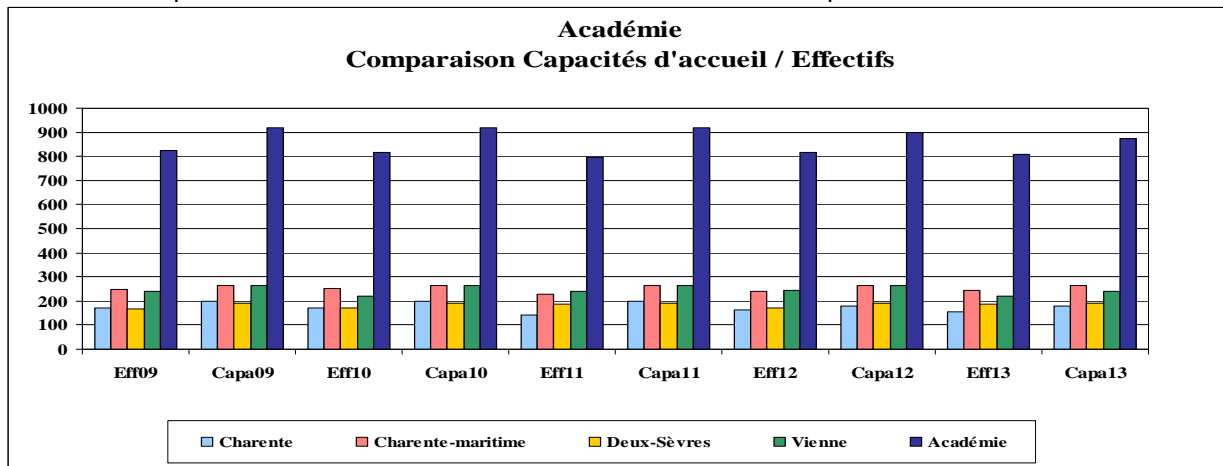


Dans la Vienne, en 2013-2014, parallèlement aux six LP du public faisant le plein des capacités d'accueil, les trois établissements du privé oscillent entre 54 % et 88 %. La baisse de l'attractivité des établissements du privé enregistrée l'année scolaire perdue. Le taux de remplissage pour la Vienne augmente légèrement (92 %) et reste comparable à celui de l'académie.



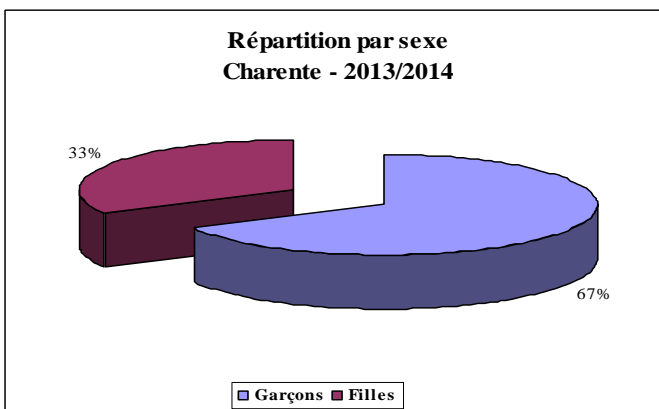
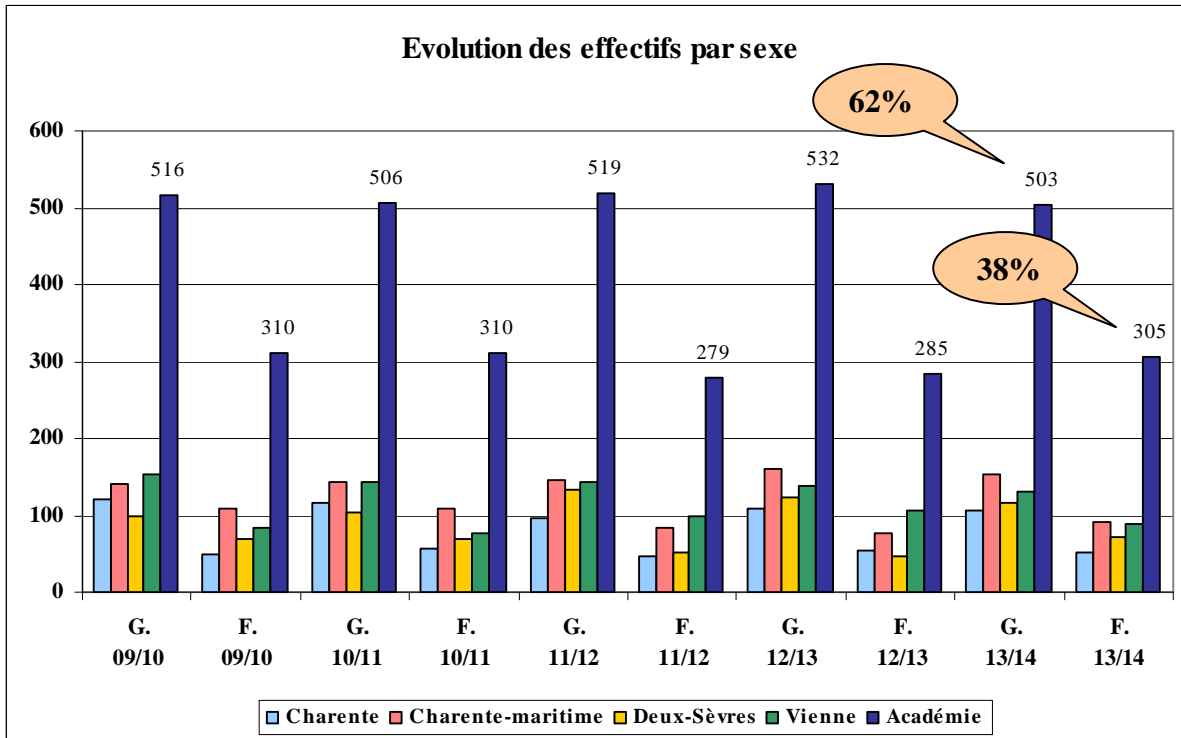
Pour la présente année scolaire, hormis en Charente, la comparaison entre les capacités d'accueil et les effectifs est sensiblement identique pour les autres départements. Les faibles disparités constatées entre les départements se répercutent au niveau académique avec un taux de remplissage à nouveau à la hausse (+ 1,4 Pt), **soit 92,20 %**. Le taux de remplissage dans le privé, malgré la suppression de structures en collège et une légère hausse, reste inférieur à celui du public.

Avec 94 % dans le secteur public, La présence de plateaux techniques en LP/LPO n'est probablement pas étrangère à ce choix pour des collégiens désireux de découvrir un métier. Cette constatation confirme à nouveau les tendances précédentes et l'évolution de la carte des formations depuis la rentrée 2012.



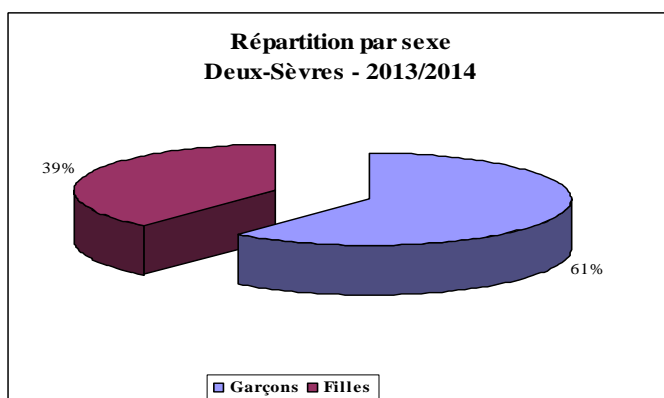
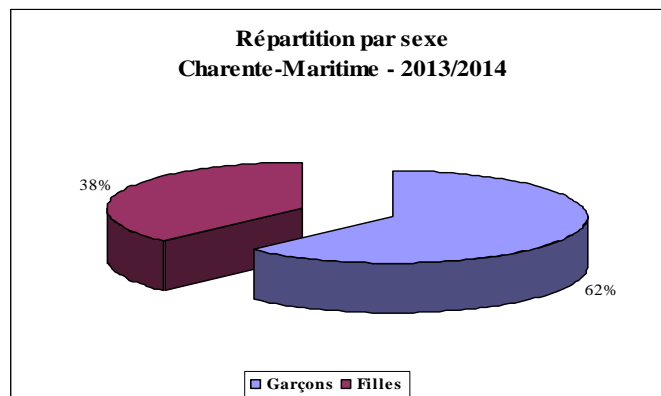
VII. 3ème PREPA-PRO : REPARTITION PAR SEXE

Dans l'académie, la répartition entre garçons et filles scolarisés n'est plus que de 24 Pts contre un écart de 30 Pts les deux années précédentes. Au cours de ces cinq dernières années scolaires, l'évolution de la courbe académique a cependant subi peu de variations, soit entre 24 Pts en 2010-2011 et 30 Pts atteints aussi en 2011-2012, **les effectifs de garçons étant toujours plus importants dans tous les départements**. Cette évolution est à mettre en regard de la stabilité des effectifs académiques sur ces cinq dernières années scolaires (826 à 808) et de l'augmentation des divisions en LP/LPO (+ 7) sur cette période de référence. Le transfert des divisions des collèges vers les LP/LPO étant effectué complètement depuis cette rentrée ; les plateaux techniques proposés, restent majoritairement orientés vers le secteur industriel. Ce dernier paramètre peut concourir potentiellement à cette répartition.



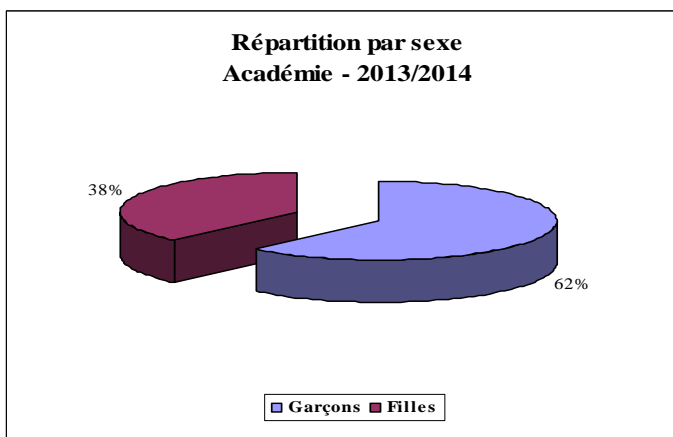
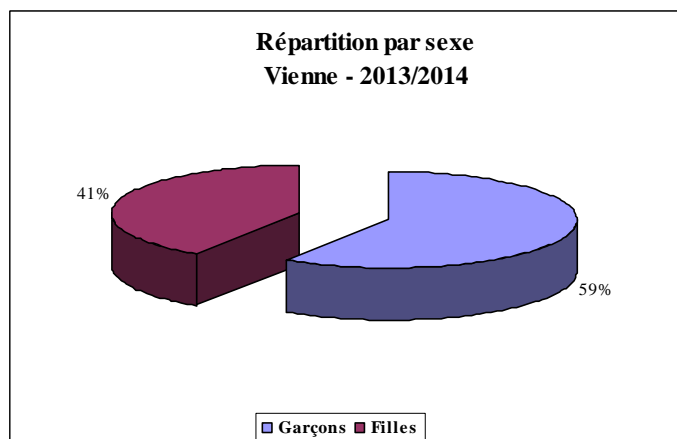
En 2013/2014, **les filles en Charente représentent 33 %** comparativement au 38 % académiques. Cette légère hausse des écarts dans la représentation des filles, la plus faible de l'académie, inverse peu la tendance (34 %) constatée en 2012/2013. L'accueil dorénavant de jeunes uniquement en LP dans ce département, avec des plateaux techniques relevant principalement du secteur industriel, n'a pas infléchi les constats précédents.

En Charente-Maritime, en 2013-2014, la représentation des filles avec 38 % (+ 6 Pts sur un an) est identique au taux académique. Avec des divisions implantées exclusivement en LP/LPO, la répartition des plateaux techniques relevant du secteur industriel restent globalement plus nombreux que ceux du secteur tertiaire.



En Deux-Sèvres en 2013-2014, la répartition des filles est légèrement supérieure à celle de l'académie malgré une hausse sensible (+ 12 Pts sur un an). Avec la fermeture de la dernière section en collège, les plateaux techniques proposés en LP/LPO relèvent majoritairement du secteur industriel avec pour effet probable cette répartition entre les sexes.

Dans la Vienne en 2013-2014, la répartition des filles reste supérieure à la moyenne académique (+ 3 pts); confirmant la tendance de l'année scolaire précédente. C'est dans ce département où les filles sont les mieux représentées. Implantées dorénavant exclusivement en LP/LPO, les classes de 3 prépa-pro peuvent accéder à des plateaux techniques relativement équilibrés entre les secteurs industriel et tertiaire comparativement aux autres départements.

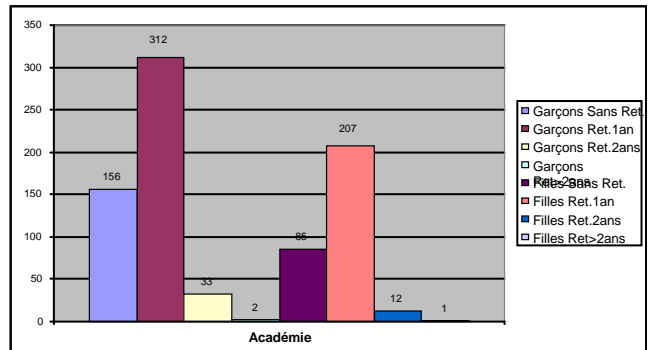
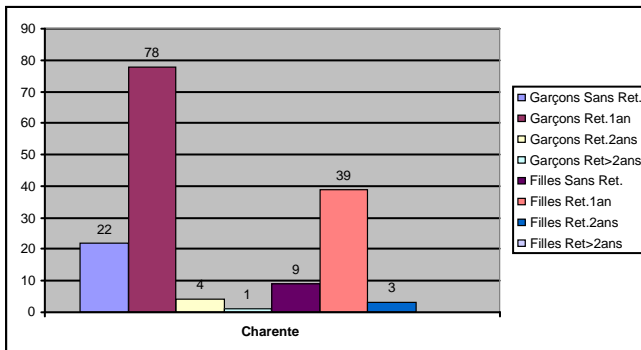
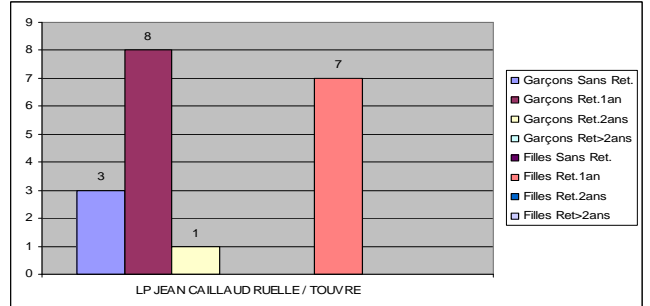
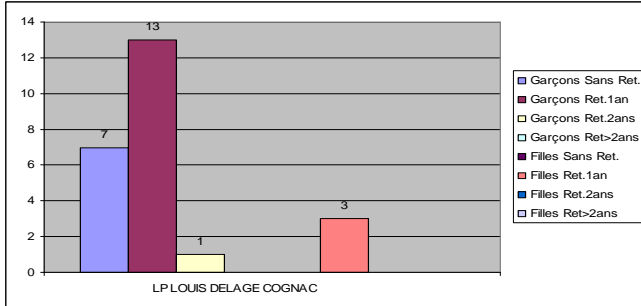
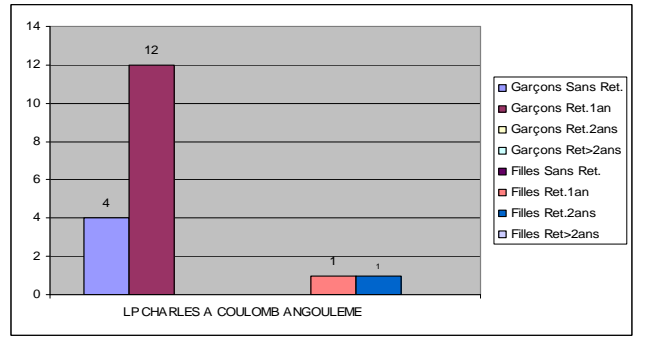
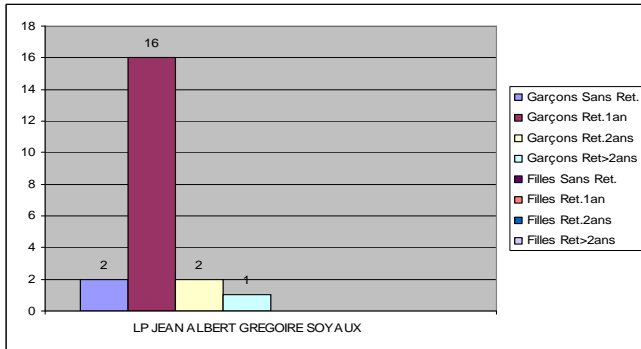
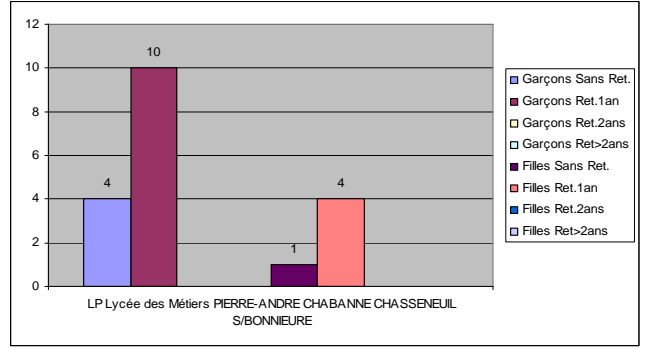
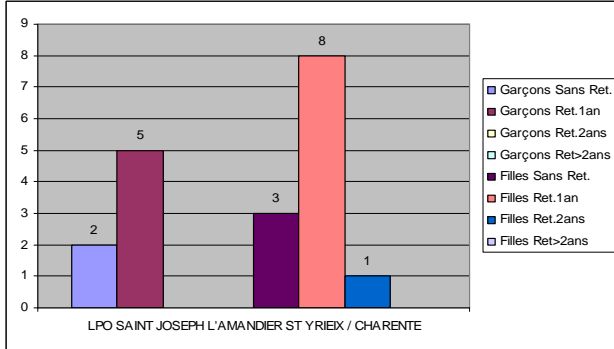
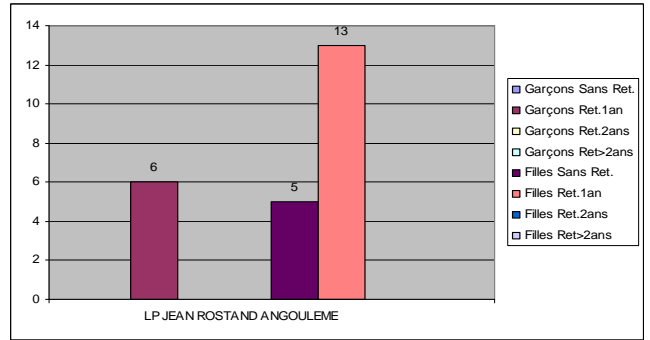
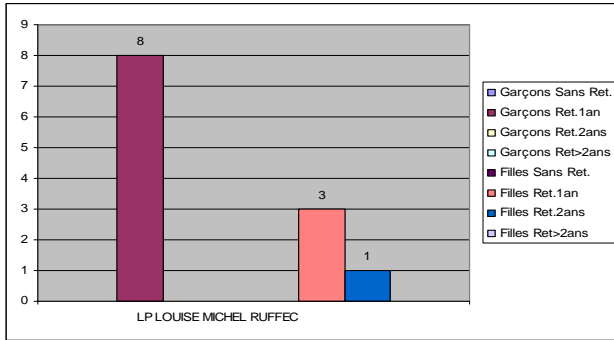


Dans l'académie en 2013-2014, la répartition des filles (38 %) est légèrement supérieure (+ 3 Pts) à l'année scolaire 2012-2013. L'écart entre les départements (33 % à 41 %), soit 8 Pts (- 8 Pts sur un an) s'est resserré. Pour mémoire, il était de :

- 27 % à 43 % en 2012-2013 (16 pts)
- 28 % à 41 % en 2011-2012 (13 pts)
- 33 % à 43 % en 2010-2011 (10 pts)
- 29 % à 44 % en 2009-2010 (15 pts)

VIII. ANALYSE DES RETARDS EN 3^{ème} PREPA-PRO

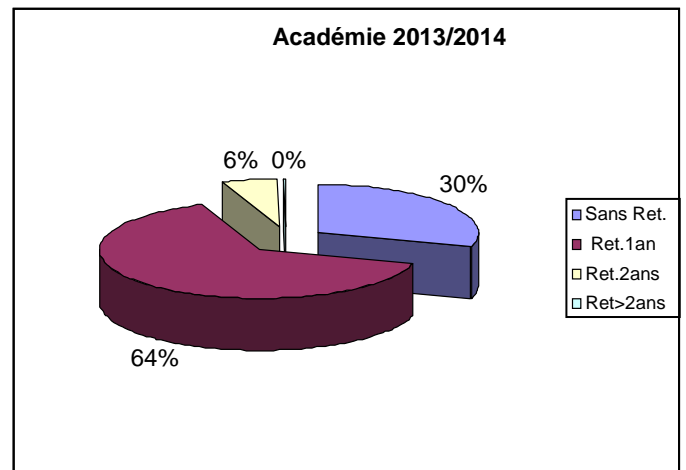
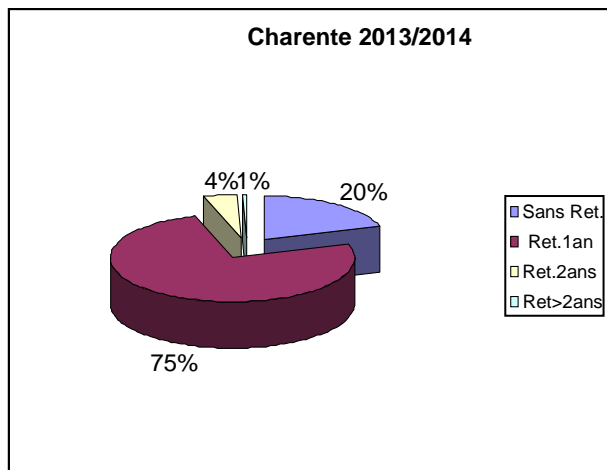
CHARENTE



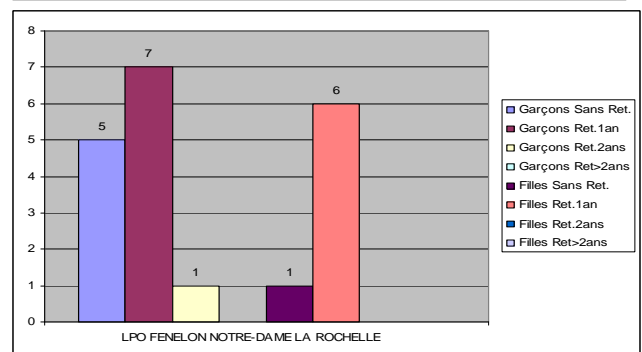
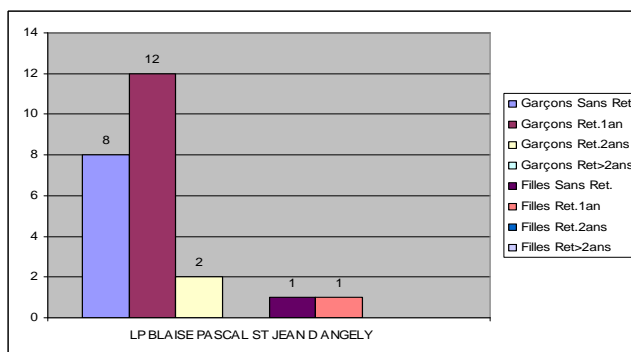
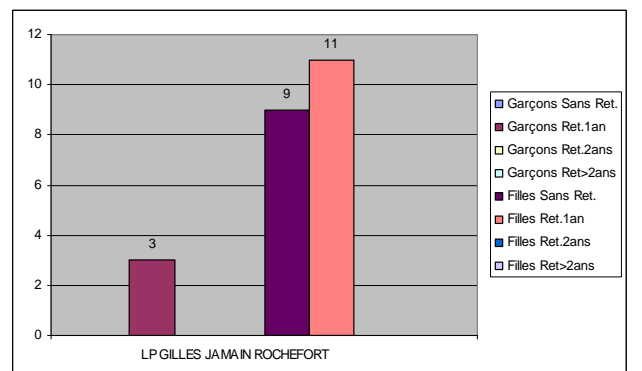
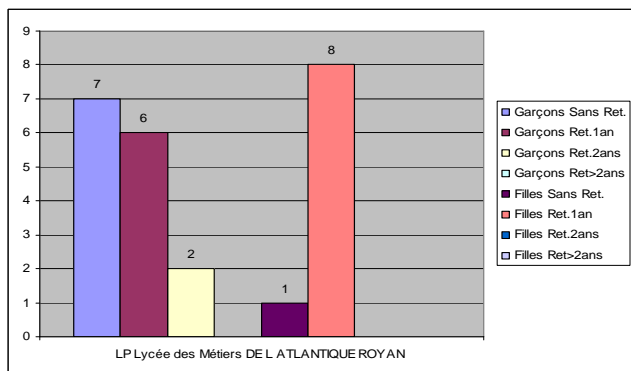
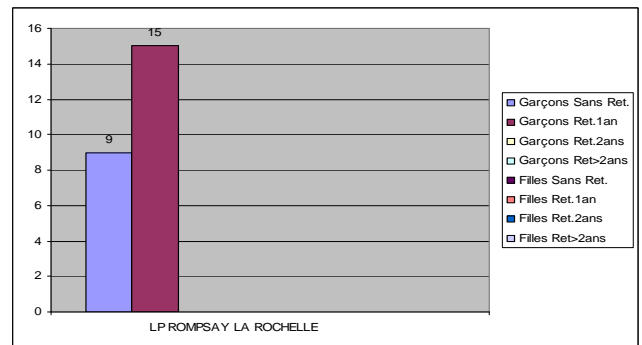
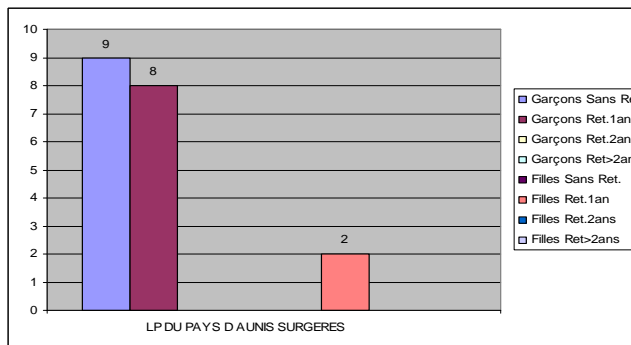
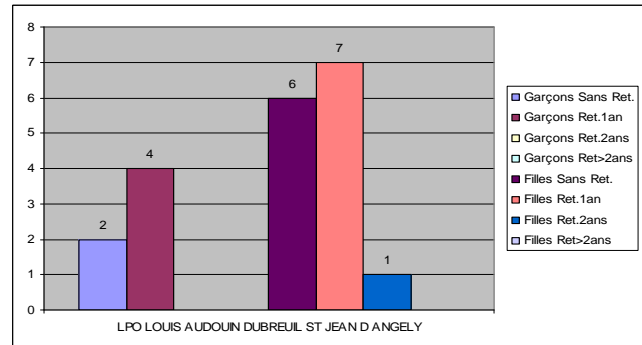
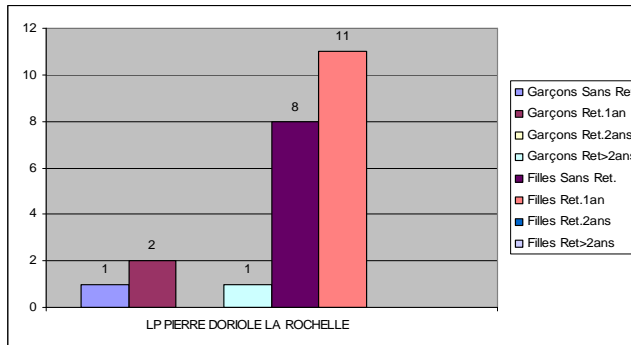
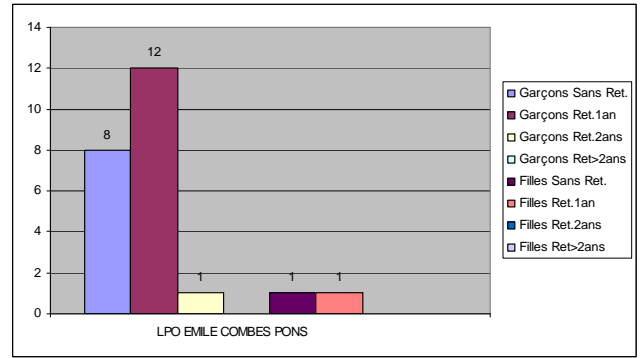
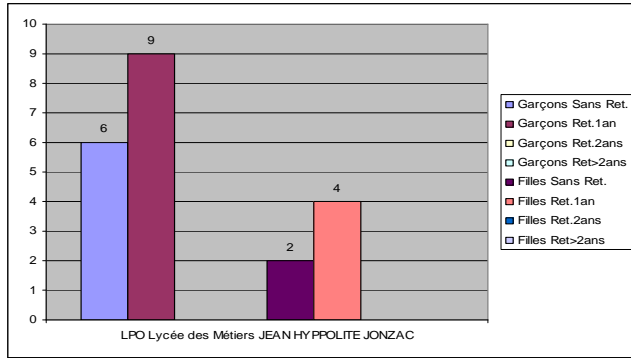
En 2013-2014, la Charente pour 156 collégiens en 3^{ème} prépa-pro (- 7) accueille :

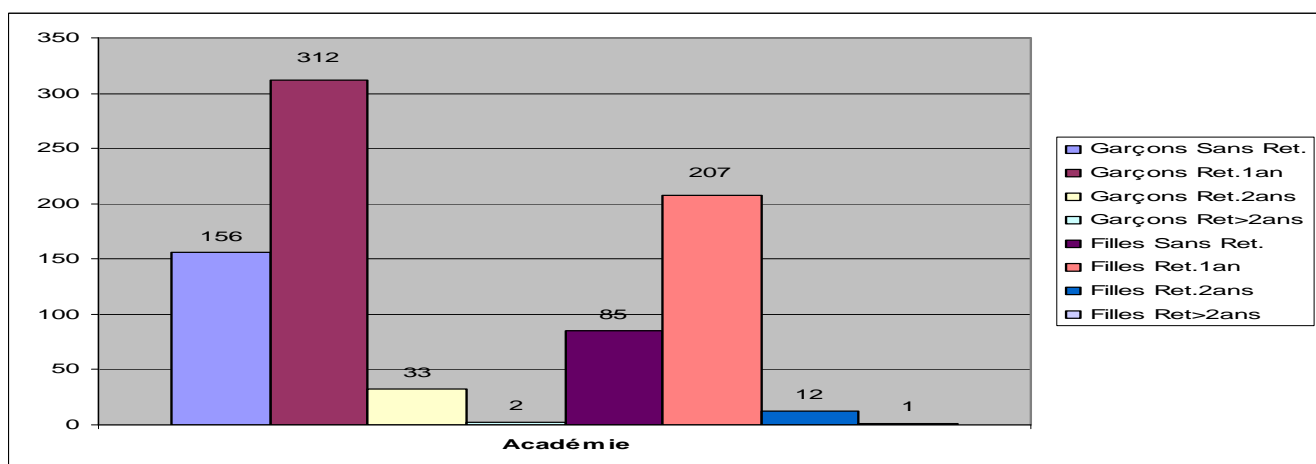
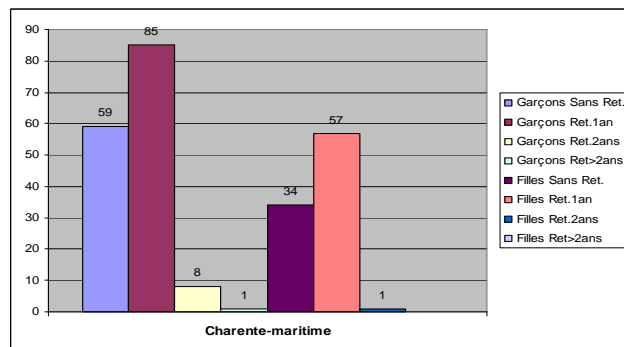
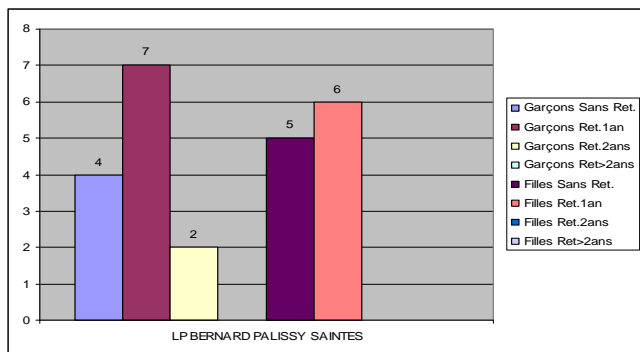
- **31 collégiens sans retard scolaire (20 %)**, nette baisse sur une année (- 11 Pts) pour les deux sexes, soit 21 % des garçons (22) et 18 % des filles (9), comparativement aux 241 collégiens au **niveau académique (30 %), stabilité sur une année**, dont 31 % des garçons (stabilité) et 28 % des filles (légère baisse).
- **117 collégiens avec un retard d'une année (75 %)**, hausse de 7 Pts, représentant 74 % des garçons et 76 % des filles, comparativement aux 519 collégiens **au niveau académique (64 %)**, stabilité, dont 62 % des garçons (légère baisse) et 68 % des filles (hausse de 3 Pts).
- **7 collégiens avec un retard de deux années (4 %)**, soit - 3 Pts (poursuite de la baisse), dont 4 % des garçons et 6 % des filles, comparativement aux 45 collégiens au **niveau académique (6 %)**, stabilité, dont 7 % des garçons et 4 % des filles (baisse pour les filles exclusivement).
- **1 collégien avec un retard supérieur à deux années dans ce département et 3 au niveau académique.**

Les 3^{ème} prépa-pro en Charente scolarisent dorénavant davantage de collégiens avec un retard d'une année (117) et de deux années (7), soit 79 % (+ 10 Pts) que l'académie dont les effectifs avec un retard d'une année (519) et de deux années (45) représentent 70 % (stabilité). Avec 20 % de collégiens scolarisés sans retard (baisse sensible), le département se situe nettement au-dessous de la moyenne académique. Les départements oscillent entre 20 % et 38 %. Il concourt à la stabilité de la courbe académique (30 %).



CHARENTE - MARITIME

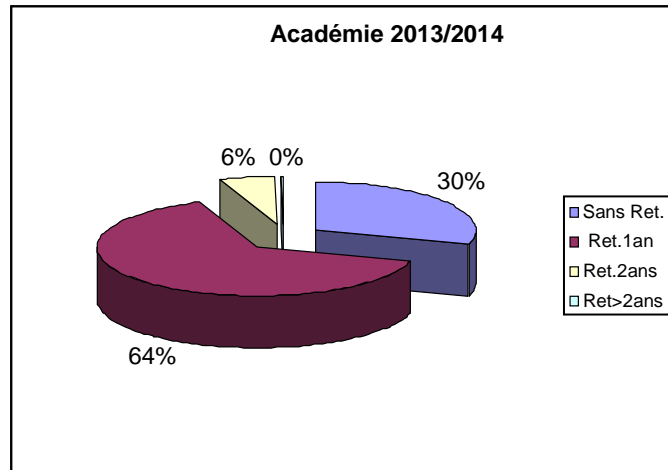
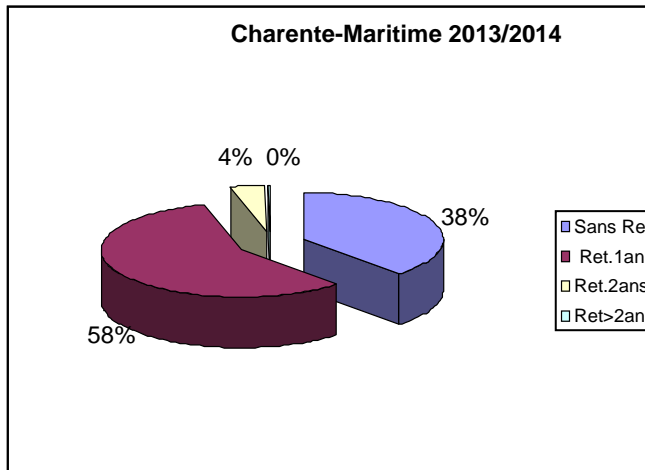




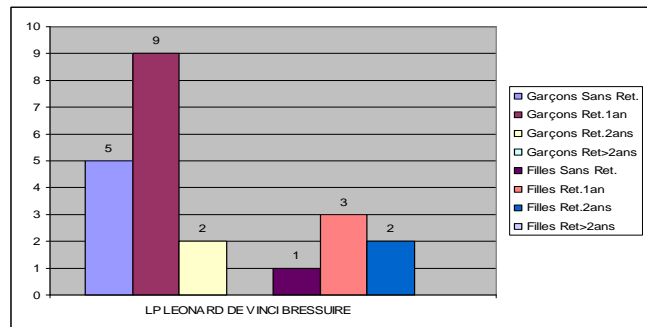
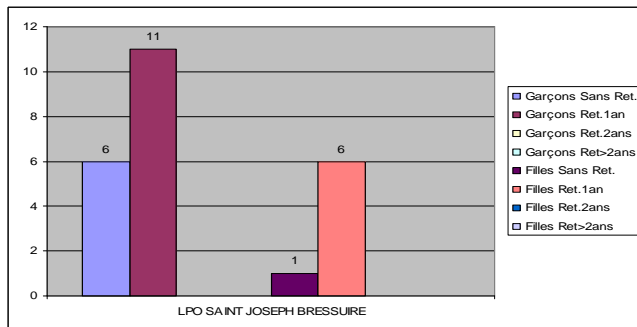
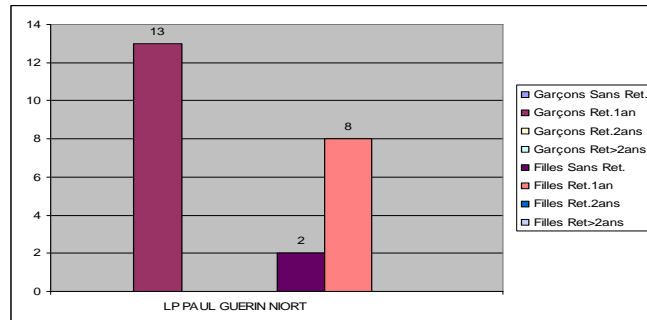
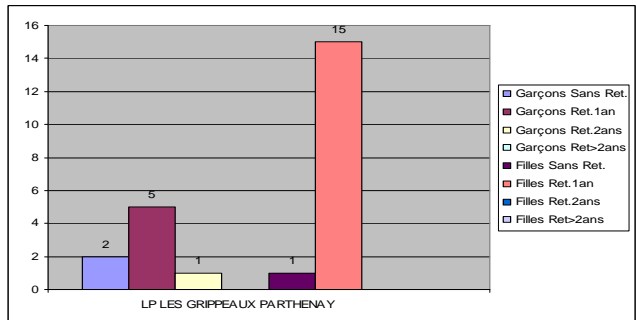
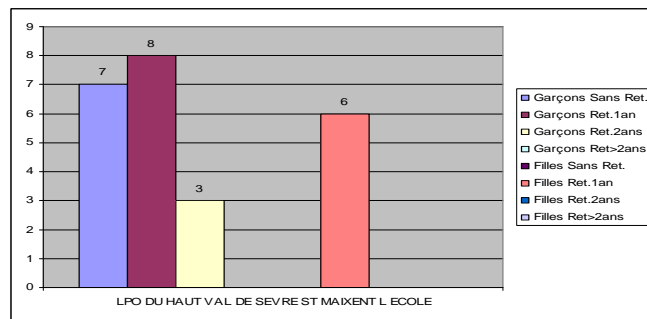
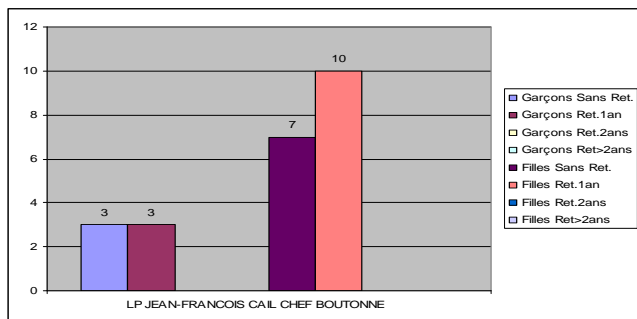
En 2013/2014, la Charente-Maritime pour 245 collégiens en 3ème prépa-pro (+ 7) accueille :

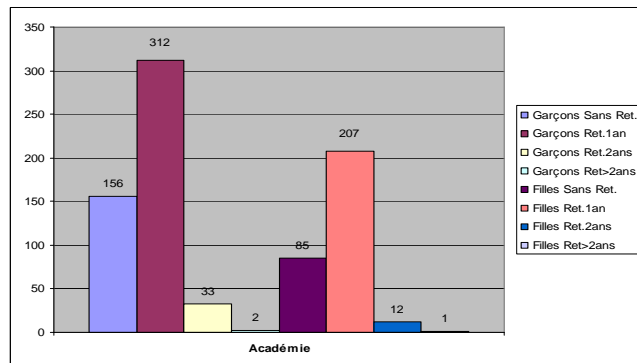
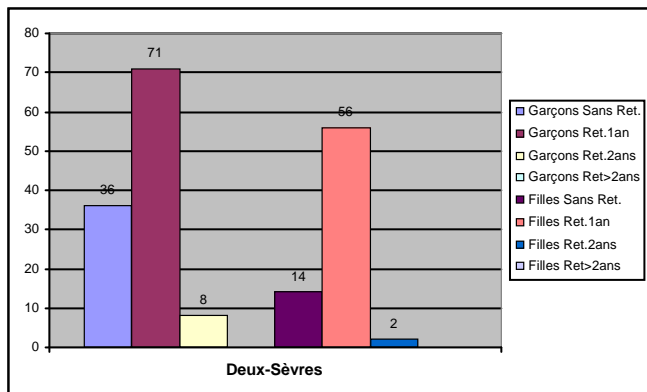
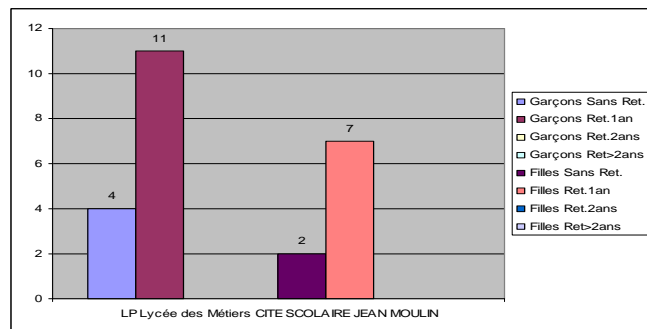
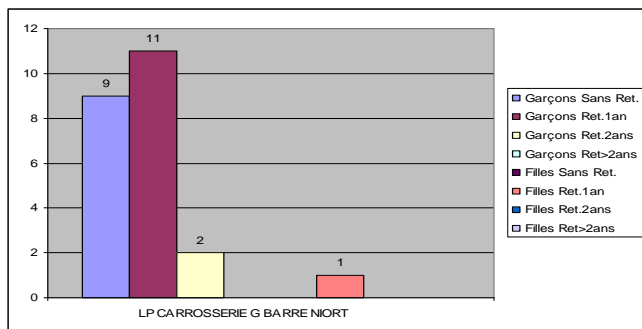
- **93 collégiens sans retard scolaire (38 %)**, hausse sensible de 7 Pts, dont 39 % des garçons (59) et 37 % des filles (34), comparativement aux 241 collégiens au **niveau académique (30 %)**, **stabilité sur une année**, dont 31 % des garçons (stabilité) et 28 % des filles (légère baisse).
- **142 collégiens avec un retard d'une année (58 %)**, - 6 Pts sur une année, dont 56 % des garçons et 62 % des filles, comparativement aux 519 collégiens au **niveau académique (64 %)**, stabilité, dont 62 % des garçons (légère baisse) et 68 % des filles (hausse de 3 Pts).
- **3 collégiens avec un retard de deux années (1 %)**, baisse de 3 Pts sur une année, comparativement aux 45 collégiens au **niveau académique (6 %)**, stabilité, dont 7 % des garçons et 4 % des filles (baisse pour les filles exclusivement).
- **1 collégien avec un retard supérieur à deux années dans ce département et 3 au niveau académique.**

Les 3ème prépa-pro en Charente-Maritime scolarisent moins de collégiens avec un retard d'une année (142) et de deux années (3), soit 59 % (- 10 Pts) que l'académie dont les effectifs avec un retard d'une année (519) et de deux années (45) représentent 70 % (stabilité). **Avec 38 % de collégiens scolarisés sans retard** (hausse), le département se retrouve dans la fourchette haute des départements oscillant entre 20 % et 38 %. Il concourt au maintien de la stabilité de la courbe académique (30 %).



DEUX - SEVRES

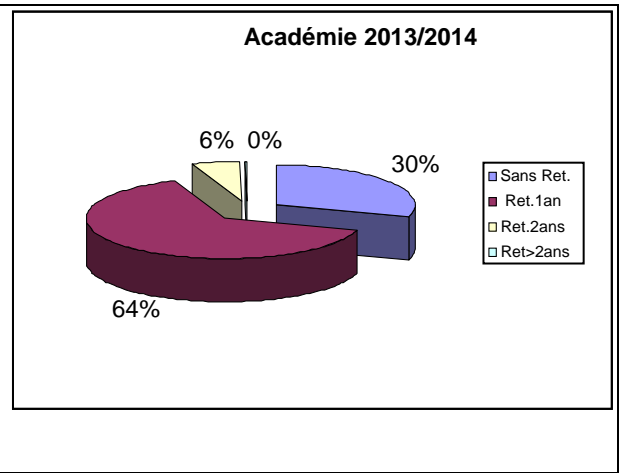
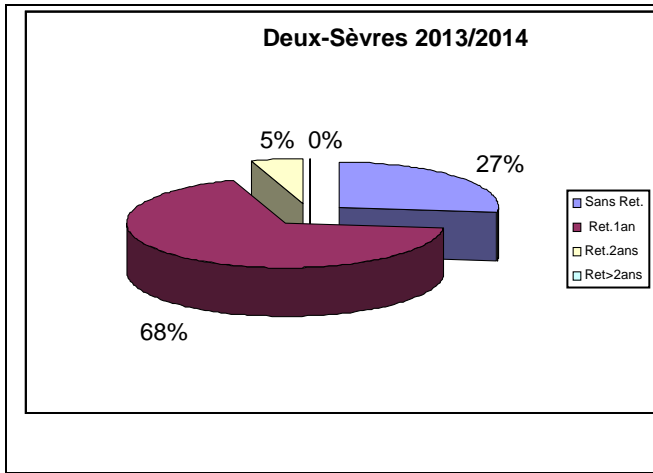




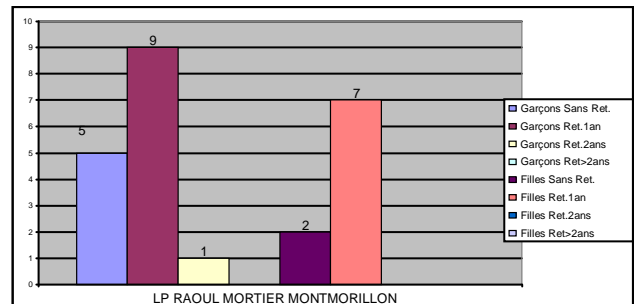
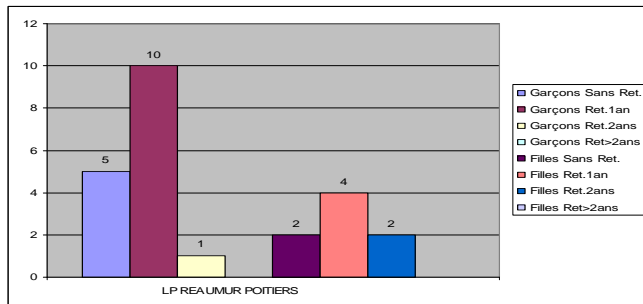
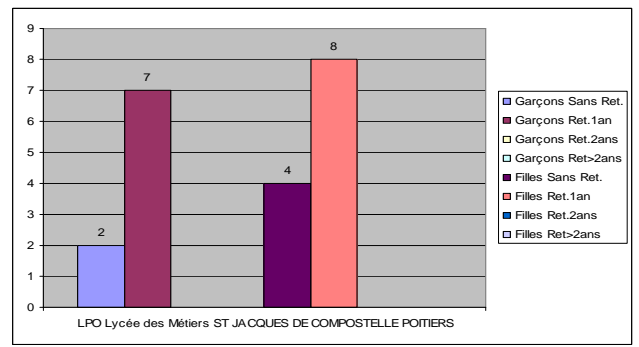
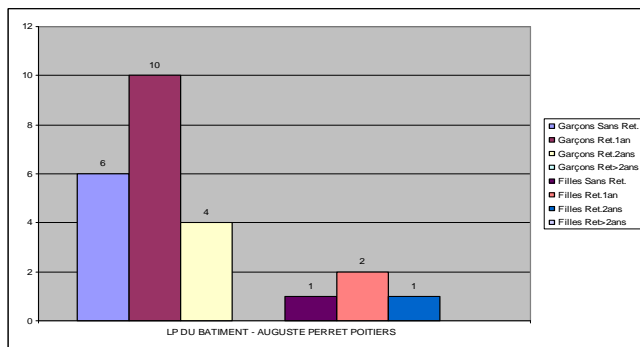
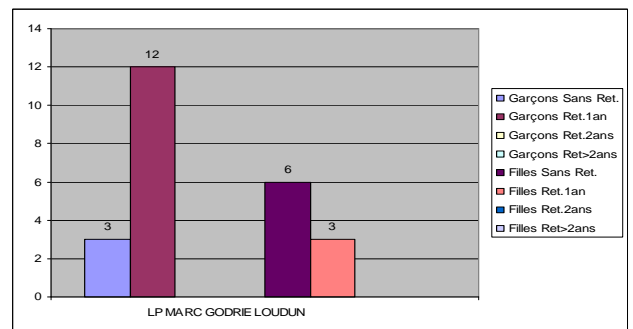
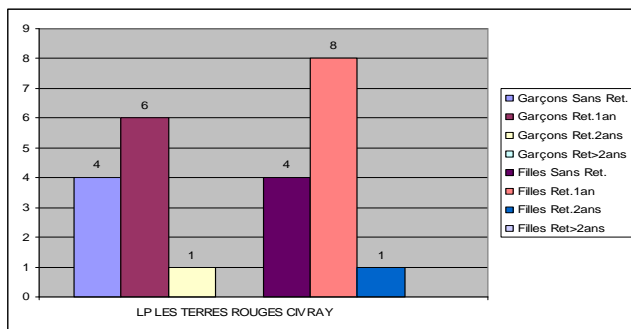
En 2013/2014, les Deux-Sèvres pour 187 collégiens en 3ème prépa-pro (+ 16) accueillent :

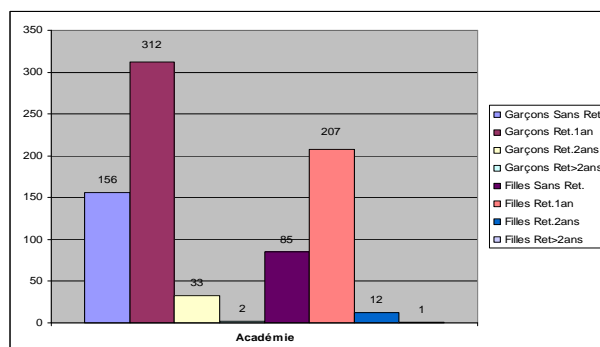
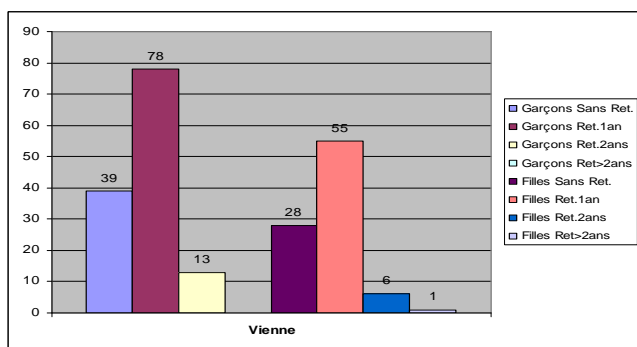
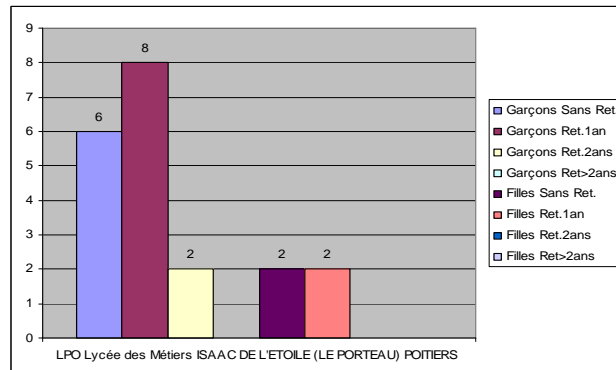
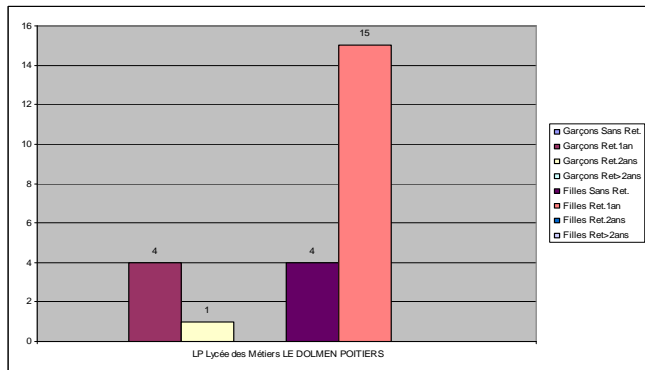
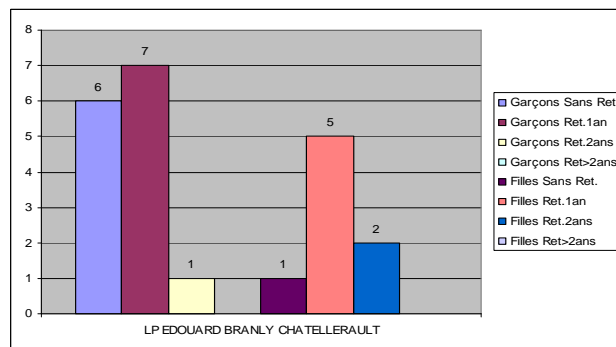
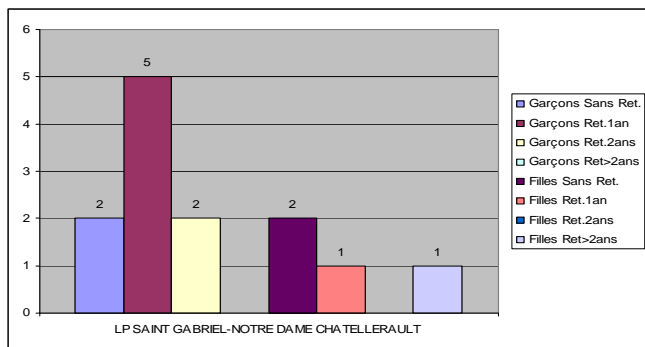
- **50 collégiens sans retard scolaire (27 %)**, hausse de 4 Pts sur un an, dont 21 % des garçons et 19 % des filles, comparativement aux 241 collégiens au **niveau académique (30 %)**, **stabilité sur une année**, dont 31 % des garçons (stabilité) et 28 % des filles (légère baisse).
- **127 collégiens avec un retard d'une année (68 %)**, baisse de 1 Pt sur une année, dont 41 % des garçons et 78 % des filles, comparativement aux 519 collégiens **au niveau académique (64 %)**, stabilité, dont 62 % des garçons (légère baisse) et 68 % des filles (hausse de 3 Pts).
- **10 collégiens avec un retard de deux années (5 %)**, baisse de 3 Pts, dont 8 % des garçons et 6 % des filles, comparativement aux 50 collégiens au **niveau académique (6 %)**, légère baisse, dont 6 % des garçons et 6 % des filles (baisse pour les filles exclusivement).
- **Aucun collégien avec un retard supérieur à deux années dans ce département et 3 au niveau académique.**

Les 3ème prépa-pro en Deux-Sèvres scolarisent davantage de collégiens avec un retard d'une année (127) et de deux années (10), soit 73 %, malgré une baisse de 4 Pts sur un an, que l'académie dont les effectifs avec un retard d'une année (519) et de deux années (45) représentent 70 % (stabilité). Avec 27 % de collégiens scolarisés sans retard (hausse), le département se retrouve cependant dans la fourchette basse des départements oscillant entre 20 % et 38 %. Il n'influe pas sur la stabilité de la courbe académique (30 %).



VIENNE

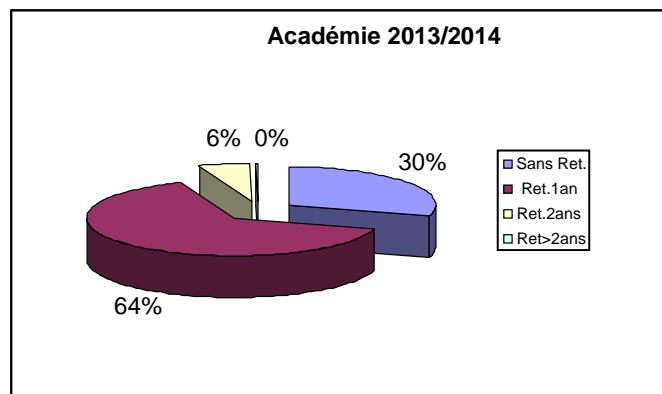
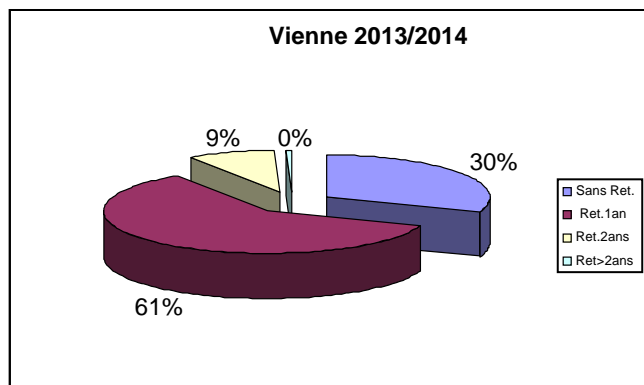




En 2013/2014, la Vienne pour 220 collégiens en 3^{ème} prépa-pro (- 25) accueille :

- **67 collégiens sans retard scolaire (30 %)**, - 3Pts sur un an, dont 30 % des garçons et 31 % des filles, comparativement aux 241 collégiens au **niveau académique (30 %)**, **stabilité sur une année**, dont 31 % des garçons (stabilité) et 28 % des filles (légère baisse).
- **133 collégiens avec un retard d'une année (60 %)**, - 2Pts sur une année, dont 60 % des garçons et 61 % des filles, comparativement aux 519 collégiens **au niveau académique (64 %)**, stabilité, dont 62 % des garçons (légère baisse) et 68 % des filles (hausse de 3 Pts).
- **19 collégiens avec un retard de deux années (9 %)**, + 4 Pts sur une année, dont 10 % des garçons et 7 % des filles, comparativement aux 45 collégiens au **niveau académique (6 %)**, stabilité, dont 7 % des garçons et 4 % des filles (baisse pour les filles exclusivement).
- **1 collégien avec un retard supérieur à deux années dans ce département et 3 au niveau académique**

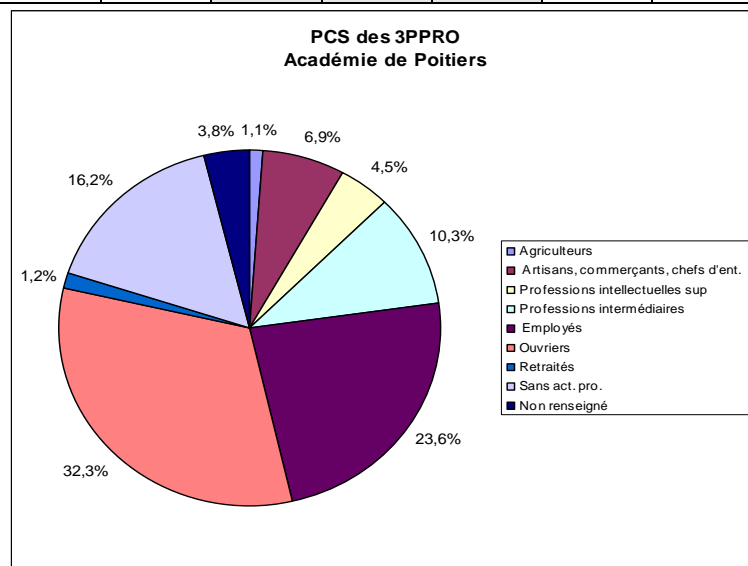
Les 3^{ème} prépa-pro dans la Vienne scolarisent moins de collégiens avec un retard d'une année (133) et de deux années (19), soit 69 % (stabilité) que l'académie dont les effectifs avec un retard d'une année (519) et de deux années (45) représentent 70 % (stabilité). **Avec 30 % de collégiens scolarisés sans retard** (baisse), le département se situe dans la moyenne académique (30 %). Les départements oscillent entre 20 % et 38 %. Il concourt à la stabilité de la courbe académique.



En conclusion, la répartition des retards scolaires par catégorie en 3^{ème} prépa-pro est identique entre 2012/2013 et 2013/2014. Il convient cependant de noter que la Charente scolarise le moins de collégiens sans retard alors que la Charente-Maritime en a l'effectif le plus important. En revanche, la Charente accueille davantage d'élèves avec un retard d'un an que les autres départements. C'est la Vienne qui scolarise le plus de collégiens avec un retard de deux ans. Quant aux élèves (3) accusant un retard supérieur à deux ans, la tendance de l'année précédente est confirmée. Les effets de la volonté de la suppression des redoublements impactent aussi la 3^{ème} prépa-pro.

IX. REPARTITION SELON LES CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Départements	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	Professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Sans activité professionnelle	Non renseigné	Total
16	1	9	6	19	34	45	0	32	10	156
17	3	27	10	28	70	71	5	25	6	245
79	4	7	10	12	42	69	2	38	3	187
86	1	13	10	24	45	76	3	36	12	220
Académie	9	56	36	83	191	261	10	131	31	808



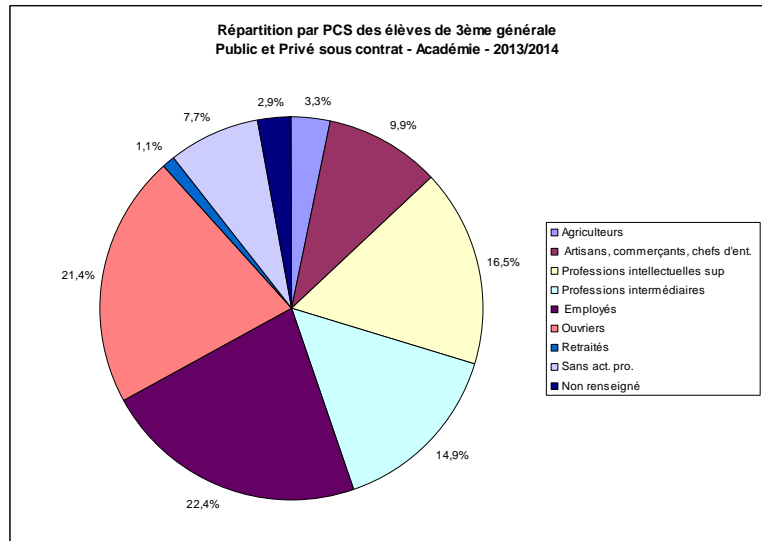
Au niveau académique, les PCS dont sont issus les élèves relèvent principalement des catégories représentées par les ouvriers (32.30 %), baisse de 2.80 Pts sur un an et les employés (23.60 % - Stabilité). Par ailleurs, il convient de noter que la catégorie «sans activité professionnelle» représente 16.20 % des élèves accueillis (+ 1.40 Pt sur un an). Ainsi, **c'est de l'ordre de 72 %** (-1 Pt sur un an) **que les élèves proviennent de catégories socio professionnelles peu favorisées avec des écarts de 68 % à 80 % selon les départements.**

816

A contrario, les professions intermédiaires représentent (10.30 %), les artisans / commerçants / chefs d'entreprises (6.90 %) et les professions intellectuelles supérieures (4.50 %), soit **22 % de collégiens issus de catégories favorisées (+ 2 Pts sur un an) avec des écarts de 21 % à 27 % selon les départements.**

Ces constatations relatives aux origines socio professionnelles pourraient éventuellement expliquer la situation de ces jeunes scolairement fragiles au regard de la répartition par PCS des élèves de 3ème générale public et privé sous contrat de l'académie.

Pour les élèves de 3ème prépa-pro, 56 % sont issus des catégories ouvriers et employés pour seulement 44 % pour les élèves scolarisés en 3ème générale. La catégorie «sans activité professionnelle» est aussi davantage représentée en 3ème prépa-pro, 16.20 % contre 7.70 % en 3ème générale. Ainsi, *si nous cumulons ces trois catégories, pour 72 % d'élèves issus de catégories peu favorisées en 3ème prépa-pro, ce sont seulement 51 % qui en sont originaires en 3ème générale, soit un écart de 21Pts (- 3Pts sur un an)*. A contrario, les classes plus favorisées sont mieux représentées en 3ème générale.



Source SSA-BEA

CHARENTE

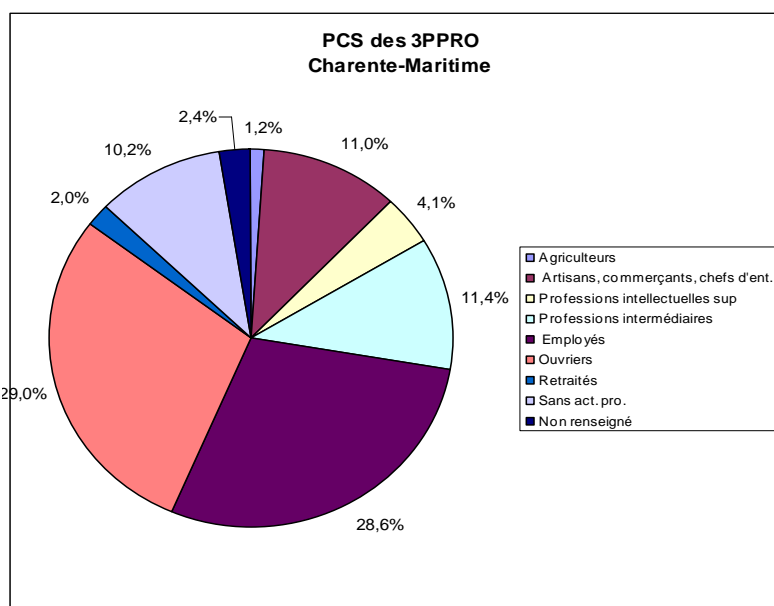
Etablissements	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'ent.	Professions intellectuelles sup	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Sans act pro	Non renseigné	Total
LP Lycée des Métiers JEAN CAILLAUD RUELLE / TOUVRE	0	1	1	5	3	5	0	4	0	19
LP CHARLES A COULOMB ANGOULEME	0	2	1	1	3	4	0	6	1	18
LP Lycée des Métiers PIERRE-ANDRE CHABANNE CHASSENEUIL / BONNIEURE	0	1	0	2	2	8	0	6	0	19
LP Lycée des Métiers JEAN ROSTAND ANGOULEME	0	2	0	1	7	5	0	6	3	24
LPO SAINT JOSEPH L'AMANDIER ST YRIEIX / CHARENTE	0	2	1	6	1	5	0	0	4	19
LP LOUIS DELAGE COGNAC	1	0	3	3	7	7	0	3	0	24
LP Lycée des Métiers JEAN ALBERT GREGOIRE SOYAUX	0	1	0	1	5	10	0	2	2	21
LP Lycée des Métiers LOUISE MICHEL RUFFEC	0	0	0	0	6	1	0	5	0	12

En Charente, les PCS dont sont issus les élèves relèvent principalement des catégories représentées par les ouvriers (28.80 %) et les employés (21.80 %). Par ailleurs, il convient de noter que la catégorie «sans activité professionnelle» représente 20.50 % (4.30 Pts au-dessus de la moyenne académique) des élèves accueillis. Ainsi, c'est de l'ordre de 71 % (2 Pts au-dessous de la moyenne académique) que les élèves proviennent de catégories socio professionnelles peu favorisées.

A contrario, les professions intermédiaires représentent (12.20 8 %), les artisans / commerçants / chefs d'entreprises (5.80 %) et les professions intellectuelles supérieures (3.80 %), soit 22 % de catégories favorisées comparables à la moyenne académique.

CHARENTE MARITIME

Etablissements	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'ent.	Professions intellectuelles sup.	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Sans act pro	Non renseigné	Total
LPO EMILE COMBES PONS	0	4	1	2	4	4	1	3	4	23
LP GILLES JAMAIN ROCHEFORT	0	0	0	3	9	9	0	2	0	23
LP Lycée des Métiers PIERRE DORIOLE LA ROCHELLE	0	2	1	1	11	7	0	1	0	23
LPO LOUIS AUDOUIN DUBREUIL ST JEAN D ANGELY	0	0	1	2	3	8	0	6	0	20
LP BLAISE PASCAL ST JEAN D ANGELY	1	3	0	3	4	12	0	1	0	24
LP Lycée des Métiers DU PAYS D'AUNIS SURGERES	0	1	2	1	8	5	0	2	0	19
LP BERNARD PALISSY SAINTES	1	4	1	3	6	3	2	4	0	24
LPO FENELON NOTRE-DAME LA ROCHELLE	0	7	2	3	5	2	0	1	0	20
LPO Lycée des Métiers JEAN HYPPOLITE JONZAC	0	2	0	4	4	7	2	2	0	21
LP ROMPSAY LA ROCHELLE	1	1	2	4	6	7	0	2	1	24
LP Lycée des Métiers DE L'ATLANTIQUE ROYAN	0	3	0	2	10	7	0	1	1	24

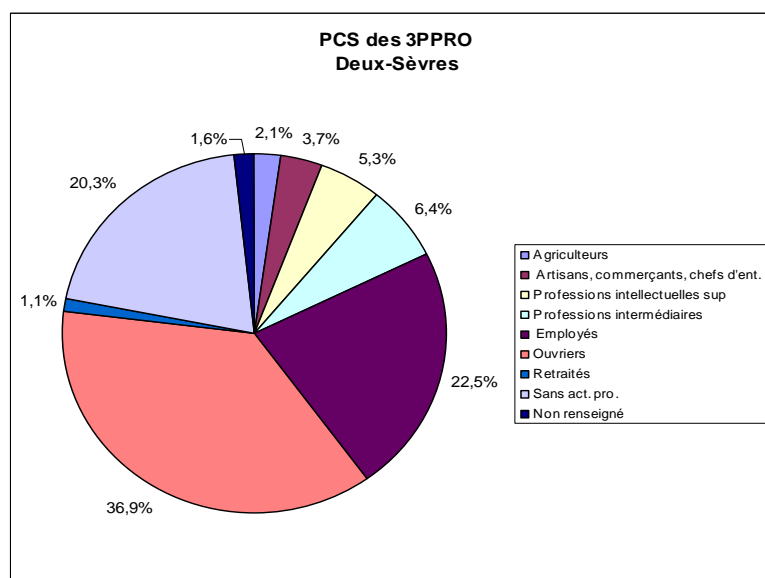


En Charente-Maritime, les PCS dont sont issus les élèves relèvent principalement des catégories représentées par les ouvriers (29 %) et les employés (28.60 %) respectivement inférieures et supérieures à l'académie. Par ailleurs, il convient de noter que la catégorie «sans activité professionnelle» représente 10.20 % des élèves accueillis, inférieure de 6 Pts à l'académie. Ainsi, c'est de l'ordre de 68 % que les élèves proviennent de catégories socio professionnelles peu favorisées, soit 5 Pts de moins que la représentation académique.

A contrario, les professions intermédiaires représentent (11.40 %), les artisans / commerçants / chefs d'entreprises (11 %) fortement et les professions intellectuelles supérieures (4.10 %), soit 27 % de collégiens issus de catégories favorisées (5 Pts au-dessus de la moyenne académique).

DEUX-SEVRES

Etablissements	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'ent	Professions intellectuelles sup	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Sans act pro	Non renseigné	Total
LP Lycée des Métiers JEAN-FRANCOIS CAIL CHEF BOUTONNE	0	1	0	1	8	5	0	8	0	23
LPO Lycée des Métiers DU HAUT VAL DE SEVRE ST MAIXENT L ECOLE	0	1	1	2	6	10	1	2	1	24
LP Lycée des Métiers CITE SCOLAIRE JEAN MOULIN THOUARS	1	1	0	2	4	9	1	6	0	24
LP PAUL GUERIN NIORT	0	4	3	0	6	9	0	1	0	23
LPO Saint Joseph BRESSUIRE	3	0	3	2	3	12	0	1	0	24
LP LES GRIPPEAUX PARTHENAY	0	0	1	2	3	9	0	8	1	24
LP Lycée des Métiers CARROSSERIE G BARRE NIORT	0	0	1	3	9	5	0	4	1	23
LP Lycée des Métiers LEONARD DE VINCI BRESSUIRE	0	0	1	0	3	10	0	8	0	22

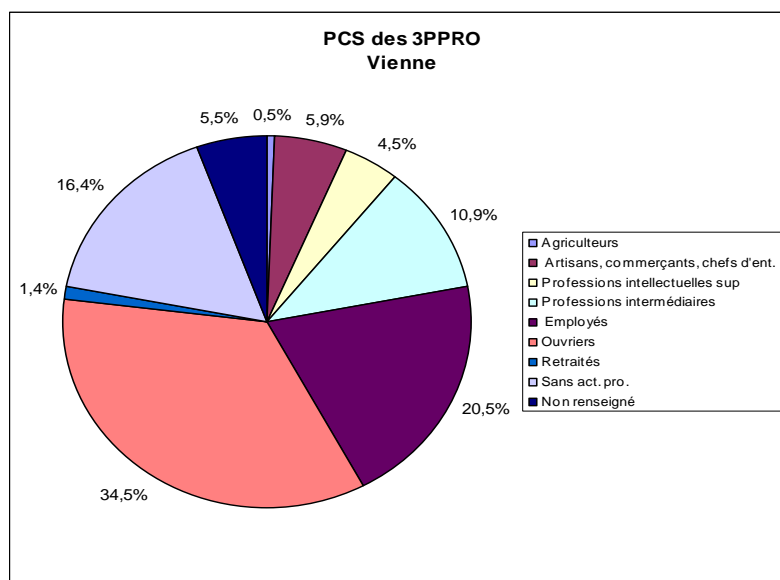


En Deux-Sèvres, les PCS dont sont issus les élèves relèvent principalement des catégories représentées par les ouvriers (36.90 %) et les employés (22.50 %). Par ailleurs, il convient de noter que la catégorie «sans activité professionnelle» représente 20.30 % (+ 7Pts sur un an) des élèves accueillis. Ainsi, c'est de l'ordre de 80 % (7 Pts au-dessus de la moyenne académique) que les élèves proviennent de catégories socio professionnelles peu favorisées.

A contrario, les professions intermédiaires représentent (6.40 %), les artisans / commerçants / chefs d'entreprises (3.70 %) ; elles sont bien inférieures aux moyennes académiques. Quant aux professions intellectuelles supérieures (5.30 %), légèrement supérieures à la moyenne académique, elles contribuent à l'atteinte de 16 % des effectifs dans les catégories favorisées avec cependant 6 Pts au-dessous de la moyenne académique pour ces dernières. Le constat est identique à l'année scolaire 2012/2013.

VIENNE

Etablissement	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'ent.	Professions intellectuelles sup	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Sans act pro	Non renseigné	Total
LP EDOUARD BRANLY CHATELLERAULT	0	0	0	3	3	8	1	6	1	22
LP LES TERRES ROUGES CIVRAY	0	1	0	2	5	10	0	6	0	24
LP Lycée des Métiers MARC GODRIE LOUDUN	1	3	0	1	4	13	0	2	0	24
LP RAOUL MORTIER MONTMORILLON	0	1	0	2	4	10	2	3	2	24
LP Lycée des Métiers LE DOLMEN POITIERS	0	1	0	4	8	6	0	3	2	24
LP Lycée des Métiers DU BATIMENT - AUGUSTE PERRET POITIERS	0	1	0	0	7	7	0	6	3	24
LP ST. GABRIEL NOTRE DAME CHATELLERAULT	0	0	0	3	1	6	0	3	0	13
LPO Lycée des Métiers ST JACQUES DE COMPOSTELLE POITIERS	0	3	5	2	4	5	0	2	0	21
LPO ISAAC DE L'ETOILE (LE PORTEAU) POITIERS	0	2	4	4	5	4	0	0	1	20
LP Lycée des Métiers REAUMUR POITIERS	0	1	1	3	4	7	0	5	3	24



Dans la Vienne, les PCS dont sont issus les élèves relèvent principalement des catégories représentées par les ouvriers (34.50 %) et les employés (20.50 %). Par ailleurs, il convient de noter que la catégorie «sans activité professionnelle» représente 16.40 % des élèves accueillis. Ainsi, c'est de l'ordre de 71 % (2 Pts au-dessous de la moyenne académique) que les élèves proviennent de catégories socio professionnelles peu favorisées.

A contrario, les professions intermédiaires représentent (10.90 %), les artisans / commerçants / chefs d'entreprises (5.90 %) et les professions intellectuelles supérieures (4.50 %), soit 21 % de catégories favorisées mais 1 Pt au-dessous de la moyenne académique. C'est ce département qui se rapproche le plus des moyennes académiques prises en référence.

X. Respect des volumes horaires d'enseignement

Français 4 h 30 - Mathématiques 4 h - LV1 LV2 4 h - Géographie-Education civique 3 h

Sciences et Technologie 4 h (SPC, SVT, TECHNOLOGIE)

Enseignements artistiques 1 h 30 - Education Physique et sportive - 3 h Découverte professionnelle

6 h (216 heures annualisées) Accompagnement personnalisé 2 h (72 h annualisées)

Total 32 heures Heure de vie de classe (10 heures annuelles)

En français : 23 établissements respectent l'horaire. Sur quatre établissements il manque 1 heure, sur 1 établissement il manque 1 h 30. Sur trois établissements il est constaté 1 heure en plus dans cet enseignement. Pour les restants l'horaire fluctue entre plus ou moins 0 h 30.

En mathématiques : 22 établissements respectent l'horaire. Sur 2 établissements il manque 1 heure, sur 3 établissements il manque 1 h 30. Pour les restants l'horaire fluctue entre plus ou moins 0 h 30.

En LV1 et LV2 : 18 établissements respectent l'horaire. Sur neuf établissements il manque 1 heure, Sur un établissement il est constaté 1 heure en plus dans cet enseignement. Pour les restants l'horaire fluctue entre plus ou moins 0 h 30.

En histoire, géographie, éducation civique : 27 établissements respectent l'horaire. Pour les restants l'horaire fluctue entre plus ou moins 0 h 30.

Sciences et Technologie : 11 établissements respectent l'horaire. Sur 3 établissements il manque 1 heure. Pour 10 établissements l'horaire fluctue entre plus ou moins 0 h 30. 4 établissements ne proposent que 2 heures. 2 établissements ne proposent pas d'horaire au bloc Sciences et technologie.

Enseignements artistique : 28 établissements respectent l'horaire. Sur les huit autres établissements il manque 0 h 30.

Education Physique et sportive : 31 établissements respectent l'horaire. 2 établissements dispensent d'une heure supplémentaire, sur 2 autres il manque 0 h 30 et pour 1 il manque 1 h.

Découverte professionnelle : 21 établissements respectent l'horaire. Pour 3 établissements il manque 1 heure. Pour trois autres il manque 2 heures. Sur deux établissements est de 3 heures, et sur 2 le déficit est de 4 heures.

Accompagnement personnalisée : 22 établissements respectent l'horaire. Pour 5 établissements il manque 1 heure. 5 établissements n'ont pas d'horaire inscrit en AP. 1 établissement dispense 4 h d'AP.

SYNTHESE GLOBALE

La lecture sur les emplois du temps n'est pas facilitée par le découpage d'heures groupe, de semaines paires et impaires. Néanmoins à la lecture du tableau joint et des éléments de synthèse, il ressort que l'horaire global de l'enseignement des sciences et technologie est le moins bien respecté. Hors c'est une spécificité d'enseignement en classe de 3^e prépa pro, elle contribue notamment au développement du projet disciplinaire scientifique. Pour les autres enseignements, les deux tiers des établissements répondent aux grilles horaires officielles. L'absence de l'AP dans certains établissements nous interroge.

XI. Bilan de l'accompagnement des équipes 3^e Prépa Pro, 2013 2014

Cette année, sept équipes ont été accompagnées : P. Doriole, La Rochelle ; E. Branly, Châtelleraut ; Jean Moulin, Thouars ; Pierre-André Chabanne, Chasseneuil ; Charles A. Coulomb, Angoulême ; Jean-Albert Grégoire, Soyaux ; Emile Combes, Pons.

Le tableau présente le bilan de cet accompagnement : **en rouge, sont notés les éléments qui ont été le plus souvent soulevés. Les éléments en noir n'ont pas forcément été pointés par toutes les équipes**, ce qui explique que des difficultés peuvent être des points forts ou des souhaits selon les équipes.

Difficultés soulignées	<ul style="list-style-type: none"> - Application du règlement intérieur de 3^e de collège en LP - Absence d'heures de concertation - Pas de remontée du LPC - Absence de projet fédérateur : micro projets - Nombre important de professeurs dans l'équipe - Problème de mixité au sein de la classe (peu de filles par exemple) - Connaissance des élèves à profil particulier trop tardive - Absence d'Accompagnement personnalisé car les heures sont dédoublées en enseignement général - Gestion de classe difficile - Beaucoup d'absentéisme - Découverte Professionnelle morcelée dans l'EDT - Accès à l'internat impossible pour cette classe
Points forts	<p>Organisation de l'établissement : Équipe volontaire, réduite, soudée et stable, 1 ASSEDU dédié à la classe, une salle dédiée à la classe, existence d'heures de dédoublement, enseignement des sciences et technologie en barrettes, implication du documentaliste et de l'animateur culturel.</p> <p>Recrutement des élèves : Participation du professeur principal au recrutement des élèves, intégration d'élèves issus de l'ULIS Pro.</p> <p>Accueil des élèves : Journées d'intégration.</p> <p>Familles : Accueil des familles en début d'année scolaire, présentation de métiers par les parents d'élèves.</p> <p>Pédagogie : Évaluation par compétences : cerise pro, existence de nombreux projets, découverte de champs professionnels dans l'établissement et à l'extérieur, mise en œuvre du portfolio.</p>

<p>Souhaits des équipes</p>	<p>Organisation de l'établissement : Heures de concertation (1/2 journée par trimestre), importance d'un suivi quotidien par un CPE et un ASSEDU, tutorat, rédaction d'une charte comportementale, mise en relation avec d'autres établissements pour la Découverte professionnelle.</p> <p>Recrutement : Participation du professeur principal au recrutement et rencontre avec les familles dès la rentrée.</p> <p>Aménagement de l'EDT : Eviter les heures d'étude en milieu de journée, décloisonner les disciplines pour intervenir en co-animation.</p> <p>Formations : Formation sur la gestion mentale et la communication non violente.</p>
<p>Projets et perspectives</p>	<p>Organisation de l'établissement : Réduction du nombre des enseignants dans les équipes, notamment en Découverte professionnelle, mise en relation avec d'autres établissements ayant des 3 Prépa, journées d'intégration, utiliser un mur dans l'établissement pour laisser une empreinte individuelle ou collective, faire témoigner les anciens élèves sur leur parcours professionnel.</p> <p>Pédagogie : Mise en place d'un projet fédérateur : mise en cohérence des différents projets existants, intégrer les sciences et technologie dans un projet, assurer une véritable liaison collège/Prépa Pro avec présentation de la formation et le suivi des élèves à besoins éducatifs spécifiques ; LPC.</p>
<p>Bilan global de la formation</p>	<p>Accueil très favorable de la formation par les enseignants.</p> <p>Richesse et qualité des échanges avec les formateurs.</p> <p>Formation trop tardive dans l'année et pas assez longue (2 jours).</p> <p>Intitulé de la formation à revoir.</p> <p>Volonté de formations/rencontres autour des échanges de pratiques, partages d'expériences, gestion de classe et pédagogie innovante.</p>

Horaires des établissements proposant l'option 3 PREPA PRO nombres d'heures et effectifs d'élèves 2013-2014

<u>Horaires des enseignements applicables aux élèves de troisième.</u>															
Français 4 h 30 Mathématiques 4 h LV1 LV2 4 h Histoire-Géographie-Education civique 3 h Sciences et Technologie 4 h - SPC - SVT - Technologie Enseignements artistiques 1 h 30 Education Physique et sportive 3 h Découverte professionnelle 6 h (216 heures annualisées) Accompagnement personnalisé 2 h (72 h annualisées) Total 32 heures Heures de vie de classe (10 heures annuelles)			Français 4H30	Mathématiques 4H	LV1- LV2 4H	Histoire-Géographie-Education Civique 3H	Sciences et Technologie 4H	SPC	SVT- PSE	Technologie	Enseignements artistiques 1H30	Education Physique et sportive 3H	Découverte professionnelle 6H	Accompagnement personnalisé 2H (72H annualisées)	Total heures d'enseignement
1	LP Jean François Cail Chef Boutonne	24	4 h	4 h	3 h	4 h	3 h				1h 30	3 h	5 h	1 h	28 h 30
2	SEP/Lyc du Haut Val de Sèvre St Maixent	24	5 h	3 h 30	3 h	2 h30	3 h				1h 30	3 h	4 h	2 h	27 h 30
3	LP Paul Guérin Niort	24	4 h30	4 h	4 h	3 h30	4 h30				1 h	3 h	6 h	2 h	29 h 30
4	LP Les Grippeaux Parthenay	24	4 h	2 h 30	4 h	3 h	4 h				1 h30	3 h	3 h	2 h	26 h
5	LP Gaston Barré Niort	24	4 h30	3 h	4 h	3 h	3 h30				1 h	3 h	6 h	2 h	30 h
6	LP Jean Moulin Thouars	24	4 h	4 h	3 h30	3 h	4 h30				1 h30	4 h	6 h	2 h	32 h
7	LP Léonard de Vinci Bressuire	24	4 h 30	4 h	4 h	3 h	4 h				1 h30	3 h	6 h	2 h	32 h
8	LP St Joseph Bressuire	24	4 h30	4 h	3h	3 h	3 h30				1 h	4 h	2 h	2 h	29 h
DEUX SEVRES		192													
1	LP Les Terres Rouges Civray	24	4 h 30	4 h	4 h	3 h	1 h30				1 h30	3 h	3 h	1 h30	25 h
2	LP Marc Godrie Loudun	24	4 h30	4 h	3 h	3 h	4 h				1 h30	3 h	6 h	2 h	30 h30
3	LP Raoul Mortier Montmorillon	24	5 h	4 h	4 h30	3 h	0 h				1 h30	2 h	6 h	2 h	28 h
4	LP Auguste Perret Poitiers	24	4 h 30	4 h	3 h30	3 h	2 h30				1 h30	3 h	6 h	0 h	27h 30
5	LP Réaumur Poitiers	24	3 h 30	3 h 30	4 h	3 h	4 h				1 h	3 h	6 h	1 h	29 h
6	CLG St Gab Dame Châtelleraut	24	4 h	3 h 30	3 h30	3 h	4 h30				1 h	3 h	3 h	2 h	27 h 30
7	LP Branly Châtelleraut	24	4 h 30	4 h	4 h	3 h	4 h				1 h	2h30	6 h	2 h	27 h
8	LP Le Porteau Poitiers	24	4 h 30	3 h 30	4 h	3 h	5 h				1 h30	3 h	6 h	7 h	38 h
9	LPO St Jacques Compostelle Poitiers	24	3 h 30	4 h	4 h	3 h	4 h				1 h30	3 h	3 h	2 h	28 h
10	LP Le Dolmen Poitiers	24	5 h	3 h 30	3 h30	3 h	4 h				1 h	3 h	6 h	2 h	31 h
VIENNE		240													

1	LP Pierre-André Chabanne Chasseneuil	24	3 h 30	4 h	5 h	3 h30	4 h				1 h30	3 h	6 h	4 h	34 h
2	LP Ch. A. Coulomb Angouleme	24	4 h 30	4 h	3 h	3 h	7 h				1 h30	3 h	2 h	0 h	27 h 30
3	LP J.A Grégoire Soyaux	24	4 h 30	4 h	3 h	3 h	3 h30				1 h30	3 h	5 h	1 h	28 h
4	LP Louise Michel Ruffec	12	4 h 30	3 h 30	4 h	3 h	4 h				1 h30	3 h	6 h	1 h	30 h
5	LP Jean Caillaud Ruelle	24	4 h30	3 h 30	4 h	3 h	4 h				1 h30	3 h	6 h	2 h	31 h
6	LP Louis Delage Cognac	24	4 h 30	4 h 30	3 h	3 h	0 h				1 h30	3 h	6 h	2 h	28 h
7	LP St Joseph l'Amandier	24	4 h 30	4 h	3 h	3 h	4 h30				1 h	2 h	2 h30	2 h	26 h
8	LP Jean Rostand Angouleme	24	4 h30	4 h	4 h	3 h	4 h				1 h30	3 h	6 h	2 h	32 h
	CHARENTE	180													
1	SEP/Lycée J.Hyppolite Jonzac	24	3 h	4 h	3 h	3 h	4 h30				1 h30	3 h	5 h	2 h	29 h
2	LP Atlantique Royan	24	4 h 30	3 h	4 h	3 h	5 h				1 h30	3 h	6 h	2 h	32 h
3	SEP/Lycée Emile Combes Pons	24	4 h 30	4 h	4 h30	3 h	4 h30				1 h30	3 h	6 h	2 h	32 h 30
4	LP Rompsay La Rochelle	24	4 h 30	4 h	4 h	2 h30	4 h				1 h30	3 h	6 h	0	29 h 30
5	LP du Pays d'Aunis Surgères	24	4 h 30	2 h 30	3 h30	2 h30	2 h				1 h30	3 h	3 h	0	22 h
6	LP Gilles Jamain Rochefort	24	4 h 30	2h 30	4 h	3 h	3 h30				1 h30	3 h	4 h	2 h	27 h 30
7	SEP/Lycée L.Audouin Dubreuil	24	4 h 30	4 h	4 h	3 h	2 h				1 h30	3 h	4 h	1 h	26 h 30
8	LP Bernard Palissy Saintes	24	4 h	4 h	4 h	3 h	6 h				1 h30	3 h	6 h	0	30 h 30
9	LP P. Doriolle La Rochelle	24	4 h 30	3 h 30	4 h	3 h	3 h				1 h30	3 h	6 h	2 h30	30 h 30
10	LP Blaise Pascal St Jean d'Angély	24	3 h 30	4 h	3 h30	2 h30	2 h30				1 h30	3 h	5 h	2 h	27 h
	CHARENTE MARITIME	264													

36 Etablissements sur l'Académie de Poitiers 876 élèves

SYNTHESE par enseignements

En français : 23 établissements respectent l'horaire. Sur quatre établissements il manque 1 heure, sur 1 établissement il manque 1 h 30. Sur trois établissements il est constaté 1 heure en plus dans cet enseignement. Pour les restants l'horaire fluctue entre plus ou moins 0 h 30.

En mathématiques : 22 établissements respectent l'horaire. Sur 2 établissements il manque 1 heure, sur 3 établissements il manque 1 h 30. Pour les restants l'horaire fluctue entre plus ou moins 0 h 30

En LV1 et LV2 : 18 établissements respectent l'horaire. Sur neuf établissements il manque 1 heure, Sur un établissement il est constaté 1 heure en plus dans cet enseignement. Pour les restants l'horaire fluctue entre plus ou moins 0 h 30.

En histoire, géographie, éducation civique : 27 établissements respectent l'horaire. Pour les restants l'horaire fluctue entre plus ou moins 0 h 30.

Sciences et Technologie : 11 établissements respectent l'horaire. Sur 3 établissements il manque 1 heure. Pour 10 établissements l'horaire fluctue entre plus ou moins 0 h 30. 4 établissements ne proposent que 2 heures. 2 établissements ne proposent pas d'horaire au bloc Sciences et technologie.

Enseignements artistique : 28 établissements respectent l'horaire. Sur les huit autres établissements il manque 0 h 30.

Education Physique et sportive : 31 établissements respectent l'horaire. 2 établissements dispensent d'une heure supplémentaire, sur 2 autres il manque 0h30 et pour 1 il manque 1 h.

Découverte professionnelle : 21 établissements respectent l'horaire. Pour 3 établissements il manque 1 heure. Pour trois autres il manque 2 heures. Sur deux établissements est de 3 heures, et sur 2 le déficit est de 4 heures.

Accompagnement personnalisée : 22 établissements respectent l'horaire. Pour 5 établissements il manque 1 heure. 5 établissements n'ont pas d'horaire inscrit en AP. 1 établissement dispense 4 h d'AP.

SYNTHESE GLOBALE

La lecture sur les emplois du temps n'est pas facilitée par le découpage d'heures groupe, de semaines paires et impaires. Néanmoins à la lecture du tableau joint et des éléments de synthèse, il ressort que l'horaire global de l'enseignement des sciences et technologie est le moins bien respecté. Hors c'est une spécificité d'enseignement en classe de 3 prépa pro, elle contribue notamment au développement du projet disciplinaire scientifique. Pour les autres enseignements, les deux tiers des établissements répondent aux grilles horaires officielles. L'absence de l'AP dans certains établissements nous interroge.

XII. Les demandes et les décisions d'orientation des élèves de 3^e PREPA PRO

	Effectifs		Redoublement	2nde G et T + 2nde spé	voie professionnelle			Dont Apprentissage
					CAP	2nde pro	Total	
Acad. juin 2013	670	Demandes	0,45	3,43	39,11	57,02	96,13	11,20
		Décisions	1,19	3,28	37,76	57,76	95,52	
		<i>Ecart</i>	0,74	-0,15	-1,35	0,74	-0,61	
Acad. juin 2012	554	Demandes	0,35	1,23	NC	NC	91,94	6,48
		Décisions	0,18	1,66	-	-	98,15	
		<i>Ecart</i>	-0,17	0,43	-	-	6,21	
France Métro. 2013	21 237	Demandes	0,75	1,57	33,17	64,52	97,69	9,15
		Décisions	0,70	1,83	32,13	65,33	97,46	
		<i>Ecart</i>	-0,05	0,26	-1,04	0,81	-0,23	

N.B : ces données concernent les établissements publics.

Elles sont extraites de l'application - « Recueil Informatique des intentions recommandations et des Demandes Décisions d'Orientation » (RIDDO) et des données nationales fournies par la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire

Source : SAIIO - DSDEN

En juin 2013, pour l'ensemble de l'académie, l'écart entre les demandes des familles et les décisions des conseils de classe est globalement faible et statistiquement non significatif. Les décisions de passage restent en faveur de la voie professionnelle, plus particulièrement de la seconde professionnelle. En 2013, ce taux est devenu inférieur au taux national.

En 2013, ce taux académique de passage vers la voie professionnelle est plus faible que le taux académique 2012 (95.52 contre 98.15 en 2012). L'explication réside en un taux de passage en seconde générale et technologique significativement plus important (3.28 contre 1.66 en 2012) et supérieur au taux national.

On notera également, en 2013, une volonté de recherche de contrat d'apprentissage plus importante : 11.20 contre 6.48 en 2012.

	Effectifs		Redoublement	2nde G et T + 2nde spé	voie professionnelle			Dont Apprentissage
					CAP	2nde pro	Total	
Charente	141	Demandes	0,00	0,71	36,88	62,42	99,30	6,39
		Décisions	0,00	0,71	32,62	66,67	99,29	
		<i>Ecart</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>-4,26</i>	<i>4,25</i>	<i>-0,01</i>	
Charente-Maritime	215	Demandes	0,93	0,47	23,72	58,61	82,33	21,40
		Décisions	0,93	0,00	41,40	57,67	99,07	
		<i>Ecart</i>	<i>0,00</i>	<i>-0,47</i>	<i>17,68</i>	<i>-0,94</i>	<i>16,74</i>	
Deux-Sèvres	148	Demandes	0,00	12,84	37,16	50,00	87,16	8,11
		Décisions	3,38	14,19	41,22	41,22	82,44	
		<i>Ecart</i>	<i>3,38</i>	<i>1,35</i>	<i>4,06</i>	<i>-8,78</i>	<i>-4,72</i>	
Vienne	166	Demandes	0,60	1,20	41,57	56,63	98,20	4,82
		Décisions	0,60	0,00	34,34	65,06	99,40	
		<i>Ecart</i>	<i>0,00</i>	<i>-1,20</i>	<i>-7,23</i>	<i>8,43</i>	<i>1,20</i>	
Acad. juin 2013	670	Demandes	0,45	3,43	39,11	57,02	96,13	11,20
		Décisions	1,19	3,28	37,76	57,76	95,52	
		<i>Ecart</i>	<i>0,74</i>	<i>-0,15</i>	<i>-1,35</i>	<i>0,74</i>	<i>-0,61</i>	

N.B : ces données concernent les établissements publics.

Elles sont extraites de l'application - «Recueil Informatique des intentions recommandations et des Demandes Décisions d'Orientation» (RIDDO) et des données nationales fournies par la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire

Source : SAIIO - DSDEN

Il existe une variabilité interdépartementale qui porte sur :

- le taux de passage en CAP qui varie de 32.62 à 41.40 ;
- le taux de passage en seconde générale et technologique : 0 à 14.19 ;
- le taux de redoublement : 0 à 3.38.

a. L'affectation des élèves de 3^e PREPA PRO

Les données de l'affectation 2013 sont extraites de l'application Affelnet.

11.1 Caractéristiques

En juin 2013, 844 élèves de 3PPRO ont participé à l'affectation :

- 556 garçons et 288 filles ;
- 819 de l'académie et 25 hors académie ;
- 680 du public, 138 du privé et 26 situations non précisées.

Des 844 élèves qui ont participé à l'affectation, nous avons extrait l'échantillon académique qui se décompose comme suit :

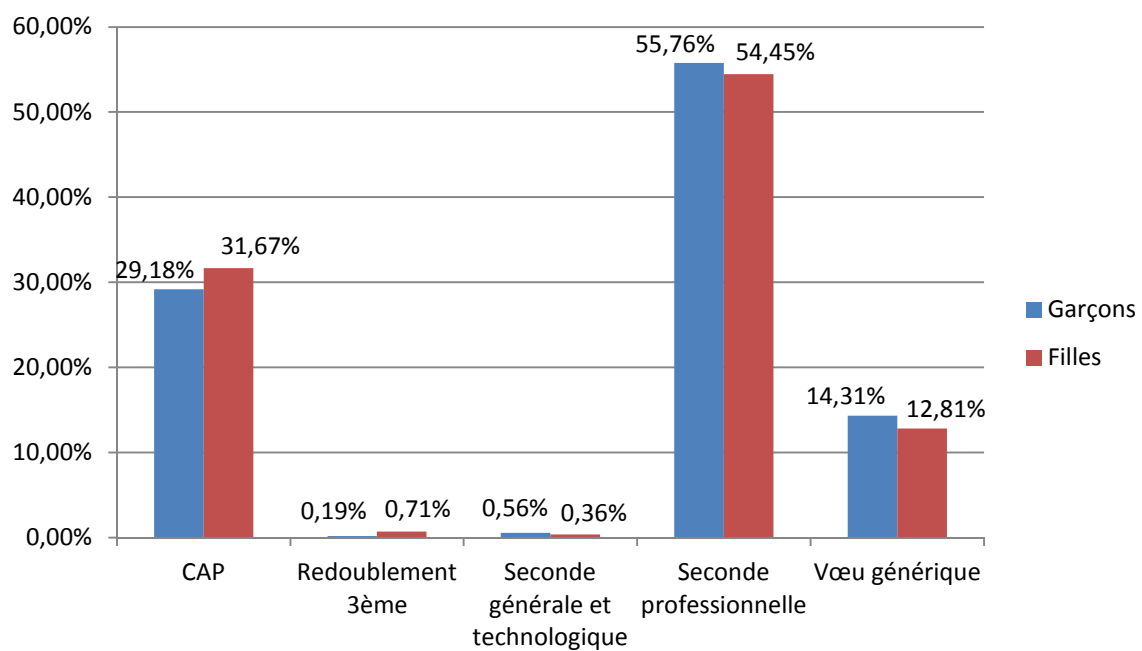
Département élève	Secteur établissement élève	Garçons	Filles	Total général
CHARENTE	PR	12	11	23
	PU	98	43	141
Total CHARENTE		110	54	164
CHARENTE-MARITIME	PR	10	6	16
	PU	150	67	217
Total CHARENTE-MARITIME		160	73	233
DEUX-SEVRES	PR	14	6	20
	PU	113	42	155
	Non spécifié	1	0	1
Total DEUX-SEVRES		128	48	176
VIENNE	PR	43	36	79
	PU	97	70	167
Total VIENNE		140	106	246
Total général		538	284	844

PR = privé - PU = public

C'est à partir de cet échantillon qu'ont été effectuées les analyses qui suivent.

b. Les demandes d'affectation

Ces 819 élèves ont formulé au moins un vœu. Ils ne sont plus que 627 à formuler 2 vœux et 373 à en formuler 3. L'analyse qui suit portera sur le premier vœu.



La demande des élèves porte essentiellement sur la seconde professionnelle et la première année de CAP. Les filles formulent davantage de vœux en CAP et moins de vœux génériques (apprentissage, MFR, établissements privés hors contrat) que les garçons.

Les formations demandées en premier vœu par les garçons et les filles sont les suivantes :

Formation demandée	Nombre total de 1ers vœux	Total en % du total
FORMATION PAR APPRENTISSAGE (CFA OU UFA)	80	9,77 %
2NDPRO ACC.SOINS-S.PERS. OPT.EN STRUCTUR	38	4,64 %
2NDPRO COMMERCE	38	4,64 %
2NDPRO ELECTROTEC. ENERG. EQUIP.COMMUNIC	30	3,66 %
1CAP2 CUISINE	29	3,54 %
2NDPRO MAINT.VEHIC.AUTO : VOIT.PARTICUL.	29	3,54 %
1CAP2 EMPL.VENTE: PRDTS EQUIP.COURANTS	23	2,81 %
2NDPRO GESTION-ADMINISTRATION	22	2,69 %
1CAP2 MAINT.VEHIC.AUTO OPT. VEHIC.PART.	19	2,32 %
2NDPRO CUISINE	17	2,08 %
2NDPRO MAINTENANCE EQUIPEMENTS INDUST.	16	1,95 %
2NDPRO TECH.CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	16	1,95 %
2NDPRO VENTE (PROSPECT.NEGO.SUIV.CLIENT)	15	1,83 %
2NDPRO TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	13	1,59 %
MFREO	13	1,59 %
1CAP2 ASS. TECH. MILIEUX FAMIL.COLLECT.	12	1,47 %
1CAP2 COIFFURE	12	1,47 %
2NDPRO AMENAGEMENT FINITION BATIMENT	12	1,47 %
2NDPRO SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUES	12	1,47 %
1CAP2 CONDUCT ENGIN TVX PUB. CARRIERES	11	1,34 %
1CAP2 MENUISIER FABRICT MEN MOB AGENCMT	11	1,34 %
1CAP2 EMPLOYE COMMERCE MULTISPECIALITES	10	1,22 %
1CAP2 RESTAURANT	10	1,22 %
2NDPRO COMMERC. SERVICES EN RESTAURATION	10	1,22 %
2NDPRO SERVICES DE PROXIMITE VIE LOCALE	10	1,22 %
2NDPRO TECHN.INSTALL.SYST.ENERG.CLIMATIQ	10	1,22 %
1CAP2 PEINTRE-APPLICATEUR DE REVETEMENT	9	1,10 %
2DPROA AMENAGEMENTS PAYSAGERS	9	1,10 %
2NDPRO SECURITE-PREVENTION	9	1,10 %
2NDPRO TECHNICIEN D'USINAGE	9	1,10 %
1CAP2 EMPLOY.VENTE : PRDTS ALIMENTAIRES	8	0,98 %
1CAP2 REALISAT. EN CHAUDRONNERIE INDUS.	8	0,98 %
1CAP2 SERRURIER METALLIER	8	0,98 %
2NDPRO MAINT.VEHIC.AUTO. : VEHIC.INDUST.	8	0,98 %
2NDPRO PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION	8	0,98 %
VOEU INDETERMINE	8	0,98 %
1CAP2 AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION	7	0,85 %
1CAP2 PREP.& REAL. OUVRAGES ELECTRIQUES	7	0,85 %
2NDPRO CONDUCT. TRANSP.ROUT.MARCHANDISES	7	0,85 %

2NDPRO LOGISTIQUE	7	0,85%
2NDPRO METIERS DE LA MODE - VÊTEMENT	7	0,85%
2NDPRO TECHNICIEN BAT. : ORG.REAL.GROS O	7	0,85%
1CAP2 SERIGRAPHIE INDUSTRIELLE	6	0,73%
2DPROA CGEA SYSTEMES A DOMINANTE ELEVAGE	6	0,73%
2NDPRO ACC.SO.SERV.PERS.TOUTES OPTIONS	6	0,73%
2NDPRO BOULANGER-PÂTISSIER	6	0,73%
1CAP2 AGENT DE SECURITE	5	0,61%
1CAP2 ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	5	0,61%
1CAP2 INSTALLATEUR THERMIQUE	5	0,61%
2NDPRO ACC.SOINS-S.PERS. OPT.A DOMICILE	5	0,61%
2NDPRO ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	5	0,61%
HORS ACADEMIE	5	0,61%
1CAP2 PÂTISSIER	4	0,49%
2DEGT2 (CAS GENERAL 2 ENS.EXPLO)	4	0,49%
2DPROA TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ALIM.	4	0,49%
2NDPRO ACCUEIL -RELATION CLIENTS USAGERS	4	0,49%
2NDPRO MAINT.MATERIELS OPT.A AGRICOLES	4	0,49%
2NDPRO MAINT.MATERIELS OPT.B TP MANUTEN	4	0,49%
2NDPRO MAINT.VEHIC.AUTO. : MOTOCYCLES	4	0,49%
2NDPRO REPARATION DES CARROSSERIES	4	0,49%
AUTRE FORMATION	4	0,49%
1CAP2 AGENT ENTREPOSAGE ET MESSAGERIE	3	0,37%
1CAP2 CONDUCT. INSTALLATIONS PRODUCTION	3	0,37%
1CAP2 CONDUCTEUR ROUTIER MARCHANDISES	3	0,37%
1CAP2 INSTALLATEUR SANITAIRE	3	0,37%
1CAP2 MAINT.MAT. OPT.MAT.TP MANUTENTION	3	0,37%
1CAP2 PETITE ENFANCE	3	0,37%
1CAP2A TRAVAUX PAYSAGERS	3	0,37%
2DPROA GESTION MILIEUX NATURELS FAUNE	3	0,37%
2NDPRO ART.& MET.ART:COM.VIS.VIS.PLURI-M	3	0,37%
2NDPRO MICROTECHNIQUES	3	0,37%
2NDPRO TECHN. ETUDES BAT B ASSIST.ARCHI.	3	0,37%
PRIVE HORS CONTRAT	3	0,37%
REDOUBLEMENT 3EME	3	0,37%
1CAP2 MACON	2	0,24%
1CAP2 MAINTENANCE BATIMENTS DE COLLECT.	2	0,24%
1CAP2A SERVICES EN MILIEU RURAL	2	0,24%
2DPROA BIO INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	2	0,24%
2DPROA CGEA SYSTEMES A DOMINANTE CULTU.	2	0,24%
2DPROA SERVICES AUX PERS. ET AUX TERRIT.	2	0,24%
2NDPRO CULTURES MARINES	2	0,24%
2NDPRO MAINTENANCE NAUTIQUE	2	0,24%
2NDPRO METIERS DU CUIR : MAROQUINERIE	2	0,24%
2NDPRO TECHN. MAINT. SYST.ENERG.CLIMATIQ	2	0,24%
1CAP2 COMPOSIT.PLASTIQ.CHAUDRONNES	1	0,12%
1CAP2 CONSTRUCTEUR BOIS	1	0,12%
1CAP2 EBENISTE	1	0,12%
1CAP2 MAROQUINERIE	1	0,12%
1CAP2 MENUISIER INSTALLATEUR	1	0,12%
1CAP2 METIERS DE LA MODE-VÊTEMENT FLOU	1	0,12%
1CAP2 REPAR.ENTR.EMBARCATIONS PLAISANCE	1	0,12%
1CAP2 REPARATION DES CARROSSERIES	1	0,12%

1CAP2 VENDEUR-MAGASINIER PIECES AUTO	1	0,12%
1CAP2 VETEMENT DE PEAU	1	0,12%
2DPROA COND. DE L'ELEV. CANIN ET FELIN	1	0,12%
2DPROA CONDUITE ET GESTION ENTR HIPPIQUE	1	0,12%
2DPROA PRODUCTIONS HORTICOLES	1	0,12%
2NDPRO ARTISANAT & MET.ART : EBENISTE	1	0,12%
2NDPRO ELECTROMECHANICIEN MARINE	1	0,12%
2NDPRO INTERVENTIONS SUR PATRIMOINE BATI	1	0,12%
2NDPRO MAINT.EQUIP.IND MARINE NATIONALE	1	0,12%
2NDPRO MAINT.MATER OPT.C PARCS JARDINS	1	0,12%
2NDPRO OUVRAG.BAT. ALU VERRE MATERX SYNT	1	0,12%
2NDPRO PLASTIQUES ET COMPOSITES	1	0,12%
2NDPRO PROC.DE LA CHIMIE EAU ET PAP.CART	1	0,12%
2NDPRO TECHN. ETUDES BAT.A ETUDES & ECO.	1	0,12%
2NDPRO TECHNIC.FAB.BOIS ET MATERX ASSOC.	1	0,12%
2NDPRO TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS	1	0,12%
2NDPRO TECHNICIEN GEOMETRE-TOPOGRAPHE	1	0,12%
2NDPRO TRANSPORT	1	0,12%
Total général	819	100,00%

Toutefois, si l'on s'intéresse à la formulation des premiers vœux selon le sexe, on constate que le choix des formations reste fortement stéréotypé :

Formation demandée	% garçons	% filles	Différence absolue en nombre de points
2NDPRO ACC.SOINS-S.PERS. OPT.EN STRUCTUR	0,56%	12,46%	11,90
2NDPRO COMMERCE	2,23%	9,25%	7,02
FORMATION PAR APPRENTISSAGE (CFA OU UFA)	11,90%	5,69%	6,20
2NDPRO ELECTROTEC. ENERG. EQUIP.COMMUNIC	5,58%	0,00%	5,58
2NDPRO MAINT.VEHIC.AUTO : VOIT.PARTICUL.	5,20%	0,36%	4,85
2NDPRO GESTION-ADMINISTRATION	1,30%	5,34%	4,04
1CAP2 EMPL.VENTE: PRDTS EQUIP.COURANTS	1,49%	5,34%	3,85
1CAP2 COIFFURE	0,37%	3,56%	3,19
1CAP2 ASS. TECH. MILIEUX FAMIL.COLLECT.	0,37%	3,56%	3,19
MFREO	0,56%	3,56%	3,00
1CAP2 MAINT.VEHIC.AUTO OPT. VEHIC.PART.	3,35%	0,36%	2,99
2NDPRO SERVICES DE PROXIMITE VIE LOCALE	0,37%	2,85%	2,48
2NDPRO MAINTENANCE EQUIPEMENTS INDUST.	2,79%	0,36%	2,43
2NDPRO TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	2,42%	0,00%	2,42
2NDPRO SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUES	2,23%	0,00%	2,23
2NDPRO ACC.SO.SERV.PERS.TOUTES OPTIONS	0,00%	2,14%	2,14
1CAP2 CONDUCT ENGIN TVX PUB. CARRIERES	2,04%	0,00%	2,04
2NDPRO METIERS DE LA MODE - VÊTEMENT	0,19%	2,14%	1,95
1CAP2 RESTAURANT	0,56%	2,49%	1,93
2NDPRO TECHN.INSTALL.SYST.ENERG.CLIMATIQ	1,86%	0,00%	1,86
2NDPRO ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	0,00%	1,78%	1,78
1CAP2 ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	0,00%	1,78%	1,78
1CAP2 EMPLOY.VENTE : PRDTS ALIMENTAIRES	0,37%	2,14%	1,76
2NDPRO TECHNICIEN D'USINAGE	1,67%	0,00%	1,67

2DPROA AMENAGEMENTS PAYSAGERS	1,67%	0,00%	1,67
1CAP2 MENUISIER FABRICT MEN MOB AGENCMT	1,86%	0,36%	1,50
2NDPRO PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION	1,49%	0,00%	1,49
2NDPRO MAINT.VEHIC.AUTO. : VEHIC.INDUST.	1,49%	0,00%	1,49
2NDPRO ACCUEIL -RELATION CLIENTS USAGERS	0,00%	1,42%	1,42
2NDPRO COMMERC. SERVICES EN RESTAURATION	0,74%	2,14%	1,39
1CAP2 EMPLOYE COMMERCE MULTISPECIALITES	0,74%	2,14%	1,39
2NDPRO TECH.CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	2,42%	1,07%	1,35
2NDPRO CONDUCT. TRANSP.ROUT.MARCHANDISES	1,30%	0,00%	1,30
1CAP2 PREP.& REAL. OUVRAGES ELECTRIQUES	1,30%	0,00%	1,30
2NDPRO TECHNICIEN BAT. : ORG.REAL.GROS O	1,30%	0,00%	1,30
2NDPRO ACC.SOINS-S.PERS. OPT.A DOMICILE	0,19%	1,42%	1,24
HORS ACADEMIE	0,19%	1,42%	1,24
2NDPRO CUISINE	1,67%	2,85%	1,17
2NDPRO AMENAGEMENT FINITION BATIMENT	1,86%	0,71%	1,15
1CAP2 PEINTRE-APPLICATEUR DE REVETEMENT	1,49%	0,36%	1,13
1CAP2 SERIGRAPHIE INDUSTRIELLE	1,12%	0,00%	1,12
2NDPRO BOULANGER-PÂTISSIER	1,12%	0,00%	1,12
1CAP2 PETITE ENFANCE	0,00%	1,07%	1,07
PRIVE HORS CONTRAT	0,00%	1,07%	1,07
1CAP2 SERRURIER METALLIER	1,30%	0,36%	0,95
1CAP2 REALISAT. EN CHAUDRONNERIE INDUS.	1,30%	0,36%	0,95
1CAP2 AGENT DE SECURITE	0,93%	0,00%	0,93
1CAP2 AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION	0,56%	1,42%	0,87
2NDPRO LOGISTIQUE	1,12%	0,36%	0,76
2NDPRO MAINT.MATERIELS OPT.A AGRICOLES	0,74%	0,00%	0,74
2NDPRO MAINT.VEHIC.AUTO. : MOTOCYCLES	0,74%	0,00%	0,74
2NDPRO MAINT.MATERIELS OPT.B TP MANUTEN	0,74%	0,00%	0,74
2NDPRO REPARATION DES CARROSSERIES	0,74%	0,00%	0,74
1CAP2A SERVICES EN MILIEU RURAL	0,00%	0,71%	0,71
2NDPRO METIERS DU CUIR : MAROQUINERIE	0,00%	0,71%	0,71
2DPROA SERVICES AUX PERS. ET AUX TERRIT.	0,00%	0,71%	0,71
2DPROA GESTION MILIEUX NATURELS FAUNE	0,56%	0,00%	0,56
1CAP2 INSTALLATEUR SANITAIRE	0,56%	0,00%	0,56
1CAP2 CONDUCT. INSTALLATIONS PRODUCTION	0,56%	0,00%	0,56
2NDPRO TECHN. ETUDES BAT B ASSIST.ARCHI.	0,56%	0,00%	0,56
1CAP2 CONDUCTEUR ROUTIER MARCHANDISES	0,56%	0,00%	0,56
1CAP2 AGENT ENTREPOSAGE ET MESSAGERIE	0,56%	0,00%	0,56
2NDPRO ART.& MET.ART:COM.VIS.VIS.PLURI-M	0,56%	0,00%	0,56
2NDPRO MICROTECHNIQUES	0,56%	0,00%	0,56
REDOUBLEMENT 3EME	0,19%	0,71%	0,53
1CAP2 CUISINE	3,72%	3,20%	0,51
2DPROA CGEA SYSTEMES A DOMINANTE ELEVAGE	0,56%	1,07%	0,51
2NDPRO VENTE (PROSPECT.NEGO.SUIV.CLIENT)	1,67%	2,14%	0,46
VOEU INDETERMINE	1,12%	0,71%	0,40
1CAP2 INSTALLATEUR THERMIQUE	0,74%	0,36%	0,39
2NDPRO CULTURES MARINES	0,37%	0,00%	0,37
1CAP2 MAINTENANCE BATIMENTS DE COLLECT.	0,37%	0,00%	0,37
2DPROA BIO INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	0,37%	0,00%	0,37
1CAP2 MACON	0,37%	0,00%	0,37
2NDPRO TECHN. MAINT. SYST.ENERG.CLIMATIQ	0,37%	0,00%	0,37
2NDPRO MAINTENANCE NAUTIQUE	0,37%	0,00%	0,37
1CAP2 MAROQUINERIE	0,00%	0,36%	0,36

2DPROA CONDUITE ET GESTION ENTR HIPPIQUE	0,00%	0,36%	0,36
2NDPRO TRANSPORT	0,00%	0,36%	0,36
1CAP2 VETEMENT DE PEAU	0,00%	0,36%	0,36
1CAP2 METIERS DE LA MODE-VÊTEMENT FLOU	0,00%	0,36%	0,36
2NDPRO PROC.DE LA CHIMIE EAU ET PAP.CART	0,00%	0,36%	0,36
2DPROA TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ALIM.	0,37%	0,71%	0,34
2DEGT2 (CAS GENERAL 2 ENS.EXPLO)	0,56%	0,36%	0,20
AUTRE FORMATION	0,56%	0,36%	0,20
1CAP2 PÂTISSIER	0,56%	0,36%	0,20
2NDPRO TECHNICIEN GEOMETRE-TOPOGRAPHE	0,19%	0,00%	0,19
2NDPRO TECHNIC.FAB.BOIS ET MATERX ASSOC.	0,19%	0,00%	0,19
2NDPRO ELECTROMECHANICIEN MARINE	0,19%	0,00%	0,19
2NDPRO TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS	0,19%	0,00%	0,19
2NDPRO INTERVENTIONS SUR PATRIMOINE BATI	0,19%	0,00%	0,19
1CAP2 REPAR.ENTR.EMBARCATIONS PLAISANCE	0,19%	0,00%	0,19
2DPROA PRODUCTIONS HORTICOLES	0,19%	0,00%	0,19
2NDPRO MAINT.EQUIP.IND MARINE NATIONALE	0,19%	0,00%	0,19
1CAP2 EBENISTE	0,19%	0,00%	0,19
2NDPRO MAINT.MATER OPT.C PARCS JARDINS	0,19%	0,00%	0,19
1CAP2 MENUISIER INSTALLATEUR	0,19%	0,00%	0,19
1CAP2 CONSTRUCTEUR BOIS	0,19%	0,00%	0,19
1CAP2 REPARATION DES CARROSSERIES	0,19%	0,00%	0,19
2NDPRO TECHN. ETUDES BAT.A ETUDES & ECO.	0,19%	0,00%	0,19
2NDPRO ARTISANAT & MET.ART : EBENISTE	0,19%	0,00%	0,19
2NDPRO OUVRAG.BAT. ALU VERRE MATERX SYNT	0,19%	0,00%	0,19
1CAP2 VENDEUR-MAGASINIER PIECES AUTO	0,19%	0,00%	0,19
2DPROA COND. DE L'ELEV. CANIN ET FELIN	0,19%	0,00%	0,19
1CAP2 COMPOSIT.PLASTIQ.CHAUDRONNES	0,19%	0,00%	0,19
2NDPRO PLASTIQUES ET COMPOSITES	0,19%	0,00%	0,19
2DPROA CGEA SYSTEMES A DOMINANTE CULTU.	0,19%	0,36%	0,17
2NDPRO SECURITE-PREVENTION	1,12%	1,07%	0,05
1CAP2 MAINT.MAT. OPT.MAT.TP MANUTENTION	0,37%	0,36%	0,02
1CAP2A TRAVAUX PAYSAGERS	0,37%	0,36%	0,02
Total général	100,00%	100,00%	0,00

Autre constat : les élèves demandent de façon préférentielle une formation dans un lycée professionnel du département où ils sont scolarisés, souvent dans l'établissement où ils sont déjà inscrits, avec des taux plus ou moins importants selon l'établissement d'origine.

Comme en 2013, on peut émettre certaines hypothèses dont les suivantes:

- les élèves ont choisi la 3^e PREPA PRO en fonction de l'offre de formation du lycée ;
- les élèves y ont découvert des formations pour lesquelles ils ont formulé une demande ;
- les élèves trouvent une certaine sécurité et un certain confort à rester dans le lycée.

c. Les résultats de l'affectation

Formation d'origine	% affectés	% LS	% refusés	% recensement	% abandon
3 ^{ème} générale	86.1	5.4	1.6	6.9	0.0
2GT	78.7	5.0	3.3	4.5	5.3
3 PPRO	73.6	11.7	2.3	12.4	0.0
3ème SEGPA	64.3	17.1	3.8	14.8	0.0
Voie pro	55.4	21.7	6.8	11.4	7.9
3ème agri	45.2	33.9	11.6	9.3	0.0
PAQI	52.9	20.8	2.9	23.1	0.0
3 ^{ème} EREA	82.2	7.6	0.8	9.3	0.0
DIMA	14.3	8.7	3.2	73.8	0.0
Autres (ULIS, ...)	55.1	18.1	7.9	18.1	0.0
Total	82.3	7.0	2.1	7.9	0.5

Source : «Les grandes tendances de l'orientation et de l'affectation dans l'académie de Poitiers en juillet 2013» -SAIIO

Sur l'ensemble de l'académie, 73, 6 % des élèves de 3PPRO sont affectés quel que soit le rang du vœu. Ce taux ne présente pas de différence significative avec le taux de 2012 (74,6). Il s'agit d'une affectation plutôt satisfaisante au regard des autres formations d'origine. Ce score pourrait être encore amélioré en favorisant la formulation, chez les élèves de 3PPRO, de vœux en seconde professionnelle pour lesquels une bonification académique est attribuée.

XIII. Suivi de cohortes

- Devenir à la rentrée 2013 des inscrits en 3ème PPRO 2012/2013 - Source : SSA / BEA - Suivi de cohortes

	Public	PrivéSC	Total	%
3ème	9	2	11	1,3
2nde GT	4	1	5	0,6
1CAP2	140	24	164	19,7
2nde Pro	319	60	379	45,4
DIMA/PAQI	3	0	3	0,4
Non retrouvés	226	46	272	32,6
Total 3PVP 2012	701	133	834	100,0

- Devenir et résultats aux examens des 3ème DP6 2009/2010 - Source : SSA - BEA suivi de cohortes - SIFA et OCEAN

► 851 élèves dans les établissements publics et privés sous contrat de l'académie

	Situation 2010/2011	Académie		Charente		Charente-Maritime		Deux-Sèvres		Vienne	
		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
BEA (Sco et App)	3ème	14	1,6	4	2,2	9	3,5	1	0,6	0	0,0
	2nde GT	4	0,5	0	0,0	2	0,8	1	0,6	1	0,4
	1CAP2	163	19,2	36	19,4	49	19,0	25	14,5	53	22,6
	Seconde BEP	62	7,3	8	4,3	15	5,8	17	9,9	22	9,4
	2ndePro	320	37,6	79	42,5	92	35,7	64	37,2	85	36,2
	DIMA	24	2,8	7	3,8	12	4,7	4	2,3	1	0,4
SIFA - CFA	1CAP2	109	12,8	22	11,8	32	12,4	22	12,8	33	14,0
	Seconde BEP	3	0,4	1	0,5	1	0,4	1	0,6		0,0
	2ndePro	6	0,7	3	1,6		0,0	1	0,6	2	0,9
Non retrouvés BEA-SIFA		146	17,2	26	14,0	46	17,8	36	20,9	38	16,2
Total 3ème DP6 2009/10		851		186		258		172		235	

	Situation 2011/12	Académie		Charente		Charente-Maritime		Deux-Sèvres		Vienne	
		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
BEA (Sco et App)	2nde GT	1	0,1	0	0,0	1	0,4	0	0,0	0	0,0
	1ère GT	2	0,2	0	0,0	1	0,4	0	0,0	1	0,4
	1CAP2	15	1,8	7	3,8	4	1,6	2	1,2	2	0,9
	2CAP2	117	13,7	30	16,1	27	10,5	16	9,3	44	18,7
	Terminale BEP	55	6,5	7	3,8	14	5,4	14	8,1	20	8,5
	2ndePro	36	4,2	8	4,3	14	5,4	5	2,9	9	3,8
	1ère Pro	217	25,5	46	24,7	63	24,4	49	28,5	59	25,1
	DIMA	3	0,4	1	0,5	0	0,0	1	0,6	1	0,4
SIFA - CFA	1CAP2	34	4,0	5	2,7	15	5,8	8	4,7	6	2,6
	2CAP2	126	14,8	26	14,0	42	16,3	25	14,5	33	14,0
	Terminale BEP	1	0,1	1	0,5		0,0		0,0		0,0
	2ndePro	2	0,2	1	0,5	1	0,4		0,0		0,0
	1ère Pro	7	0,8	3	1,6	1	0,4	1	0,6	2	0,9
Non retrouvés BEA-SIFA		235	27,6	51	27,4	75	29,1	51	29,7	58	24,7
Total 3ème DP6 2009/10		851		186		258		172		235	

	Situation 2012/13	Académie		Charente		Charente-Maritime		Deux-Sèvres		Vienne	
		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
BEA (Sco et App)	1ère GT	4	0,5	1	0,5		0,0	1	0,6	2	0,9
	Term GT	2	0,2		0,0	1	0,4		0,0	1	0,4
	1CAP1	2	0,2	1	0,5		0,0	1	0,6		0,0
	1CAP2	1	0,1		0,0		0,0	1	0,6		0,0
	2CAP2	18	2,1	5	2,7	5	1,9	2	1,2	6	2,6
	2ndePro	8	0,9	3	1,6	1	0,4	1	0,6	3	1,3
	1ère Pro	79	9,3	19	10,2	21	8,1	14	8,1	25	10,6
	TermPro	181	21,3	36	19,4	54	20,9	37	21,5	54	23,0
	MC	5	0,6	2	1,1		0,0	2	1,2	1	0,4
	1BP2	1	0,1		0,0		0,0		0,0	1	0,4
DIMA/PAQI	2	0,2	1	0,5	1	0,4		0,0		0,0	
SIFA - CFA	1CAP2	43	5,1	5	2,7	10	3,9	9	5,2	19	8,1
	2CAP2	36	4,2	6	3,2	16	6,2	5	2,9	9	3,8
	2ndePro	4	0,5	1	0,5	1	0,4		0,0	2	0,9
	1ère Pro	11	1,3	3	1,6	2	0,8	4	2,3	2	0,9
	TermPro	8	0,9	2	1,1	3	1,2	1	0,6	2	0,9
	MC	3	0,4		0,0	1	0,4	1	0,6	1	0,4
	1BP2	15	1,8	3	1,6	3	1,2	5	2,9	4	1,7
Non retrouvés BEA-SIFA		428	50,3	98	52,7	139	53,9	88	51,2	103	43,8
Total 3ème DP6 2009/10		851		186		258		172		235	

	Situation 2013/14	Académie		Charente		Charente-Maritime		Deux-Sèvres		Vienne	
		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
BEA (Sco et App)	1ère GT	1	0,1		0,0		0,0	1	0,6		0,0
	Term GT	2	0,2		0,0		0,0		0,0	2	0,9
	1CAP1	3	0,4	1	0,5		0,0	1	0,6	1	0,4
	2CAP2	1	0,1		0,0		0,0	1	0,6		0,0
	2ndePro	1	0,1		0,0		0,0		0,0	1	0,4
	1ère Pro	8	0,9		0,0	2	0,8	2	1,2	4	1,7
	TermPro	73	8,6	13	7,0	25	9,7	14	8,1	21	8,9
	MC	6	0,7	2	1,1		0,0	1	0,6	3	1,3
	2BP2	1	0,1		0,0		0,0		0,0	1	0,4
	1BTS2	19	2,2	3	1,6	8	3,1	3	1,7	5	2,1
FCIL5	1	0,1		0,0		0,0		0,0	1	0,4	
Non retrouvés BEA		735	86,4	167	89,8	223	86,4	149	86,6	196	83,4
Total 3ème DP6 2009/10		851		186		258		172		235	

► Au fur et à mesure des années, on constate un % croissant d'élèves de la cohorte que l'on ne retrouve pas dans la BEA ou SIFA.

Résultats au CAP - Session 2012

	Académie		
	Présents	Admis	%Admis
Scolaire	104	93	89,4
Scolaire - bacpro 3ans	40	35	87,5
Apprentis	6	6	100,0
Total	150	134	89,3

Résultats au BACPRO - Session 2013

	Académie		
	Présents	Admis	%Admis
Scolaire	159	93	58,5
Apprentis	7	3	42,9
Total	166	96	57,8

Résultats au CAP - Session 2012

	Charente			Charente-Maritime			Deux-Sèvres			Vienne		
	Présents	Admis	%Admis	Présents	Admis	%Admis	Présents	Admis	%Admis	Présents	Admis	%Admis
Scolaire	27	23	85,2	24	24	100,0	13	11	84,6	40	35	87,5
Scolaire - bacpro 3ans	9	8	88,9	17	14	82,4	7	6	85,7	7	7	100,0
Apprentis	3	3	100,0	1	1	100,0	2	2	100,0			
Total	39	34	87,2	42	39	92,9	22	19	86,4	47	42	89,4

Résultats au BACPRO - Session 2013

	Charente			Charente-Maritime			Deux-Sèvres			Vienne		
	Présents	Admis	%Admis	Présents	Admis	%Admis	Présents	Admis	%Admis	Présents	Admis	%Admis
Scolaire	31	17	54,8	52	32	61,5	27	17	63,0	49	27	55,1
Apprentis	2	1	50,0				3	2	66,7	2	0	0,0
Total	33	18	54,5	52	32	61,5	30	19	63,3	51	27	52,9

- ▶ De très bons résultats à la session 2012 du CAP avec des résultats remarquables pour la Charente-Maritime.
- ▶ Les résultats de la session 2013 du baccalauréat professionnel sont plus faibles que ceux précédemment évoqués. De façon générale, les scolaires obtiennent davantage leur baccalauréat que les apprentis sauf dans les Deux-Sèvres qui présente également la particularité d'avoir un taux global de réussite supérieur au taux académique.

XIV. Réussite au DNB – Session 2013

	Sexe	Inscrits	Présents	Admis	%Admis	Répartition des admis selon les mentions			
						TB	B	AB	Passable
LP JEAN CAILLAUD RUELLE / TOUVRE	Féminin	5	4	3	75,0			1	2
	Masculin	14	12	9	75,0		1	3	5
	Total	19	16	12	75,0		1	4	7
LP CHARLES A COULOMB ANGOULEME	Féminin	5	4	0	0,0				
	Masculin	18	17	14	82,4			2	12
	Total	23	21	14	66,7			2	12
LP PIERRE-ANDRE CHABANNE CHASSENEUIL / BONNIEURE	Féminin	7	7	7	100,0			4	3
	Masculin	16	16	14	87,5			3	11
	Total	23	23	21	91,3			7	14
LP JEAN ROSTAND ANGOULEME	Féminin	18	18	10	55,6			2	8
	Masculin	4	4	3	75,0		1	2	
	Total	22	22	13	59,1		1	4	8
LPO SAINT JOSEPH L'AMANDIER ST YRIEIX / CHARENTE	Féminin	10	10	10	100,0		3	5	2
	Masculin	10	10	10	100,0			2	8
	Total	20	20	20	100,0		3	7	10
LP LOUIS DELAGE COGNAC	Féminin	3	3	3	100,0				3
	Masculin	19	17	12	70,6			4	8
	Total	22	20	15	75,0			4	11
LP Lycée des Métiers JEAN ALBERT GREGOIRE SOYAUX	Féminin	2	2	2	100,0			2	
	Masculin	19	17	13	76,5		4	3	6
	Total	21	19	15	78,9		4	5	6
LP LOUISE MICHEL RUFFEC	Féminin	3	3	3	100,0				3
	Masculin	6	6	6	100,0		1	2	3
	Total	9	9	9	100,0		1	2	6
LPO EMILE COMBES PONS	Féminin	4	3	3	100,0		1	1	1
	Masculin	17	17	14	82,4		1	3	10
	Total	21	20	17	85,0		2	4	11
LP GILLES JAMAIN ROCHEFORT	Féminin	17	17	16	94,1		2	3	11
	Masculin	7	6	2	33,3				2
	Total	24	23	18	78,3		2	3	13
LP PIERRE DORIOLE LA ROCHELLE	Féminin	18	18	11	61,1		2	3	6
	Masculin	6	6	2	33,3			1	1
	Total	24	24	13	54,2		2	4	7
LPO LOUIS AUDOUIN DUBREUIL ST JEAN D ANGELY	Féminin	5	5	5	100,0			3	2
	Masculin	10	9	7	77,8			2	5
	Total	15	14	12	85,7			5	7
LP BLAISE PASCAL ST JEAN D ANGELY	Féminin	3	3	3	100,0			2	1
	Masculin	20	20	20	100,0		2	9	9
	Total	23	23	23	100,0		2	11	10
LP DU PAYS D'AUNIS SURGERES	Féminin	3	3	3	100,0			1	2
	Masculin	19	19	10	52,6			3	7
	Total	22	22	13	59,1			4	9
LP BERNARD PALISSY SAINTES	Féminin	4	3	2	66,7				2
	Masculin	15	11	7	63,6			3	4
	Total	19	14	9	64,3			3	6
LPO FENELON NOTRE-DAME LA	Féminin	6	6	6	100,0			1	5

ROCHELLE	Masculin	10	10	8	80,0			2	6
	Total	16	16	14	87,5			3	11
	Féminin	11	9	9	100,0		1	3	5
LPO JEAN HYPPOLITE JONZAC	Masculin	13	13	12	92,3			4	8
	Total	24	22	21	95,5		1	7	13
	Féminin								
LP ROMPSAY LA ROCHELLE	Masculin	24	21	19	90,5			7	12
	Total	24	21	19	90,5			7	12
	Féminin								
LP Lycée des Métiers DE L'ATLANTIQUE ROYAN	Féminin	5	5	4	80,0			1	3
	Masculin	18	16	15	93,8		1	3	11
	Total	23	21	19	90,5		1	4	14
LP Lycée des Métiers JEAN-FRANCOIS CAIL CHEF BOUTONNE	Féminin	11	11	8	72,7			3	5
	Masculin	12	12	9	75,0			3	6
	Total	23	23	17	73,9			6	11
LPO DU HAUT VAL DE SEVRE ST MAIXENT L ECOLE	Féminin	3	3	3	100,0		1	1	1
	Masculin	14	14	13	92,9			4	9
	Total	17	17	16	94,1		1	5	10
LP CITE SCOLAIRE JEAN MOULIN THOUARS	Féminin								
	Masculin	23	23	16	69,6			6	10
	Total	23	23	16	69,6			6	10
LP PAUL GUERIN NIORT	Féminin	6	6	2	33,3				2
	Masculin	14	14	12	85,7			5	7
	Total	20	20	14	70,0			5	9
LP LES GRIPPEAUX PARTHENAY	Féminin	14	14	13	92,9	1		3	9
	Masculin	10	10	10	100,0			4	6
	Total	24	24	23	95,8	1		7	15
LP Lycée des Métiers CARROSSERIE G BARRE NIORT	Féminin	2	2	2	100,0				2
	Masculin	21	21	16	76,2			1	15
	Total	23	23	18	78,3			1	17
CLG NOTRE DAME BRESSUIRE	Féminin	6	6	6	100,0		1	2	3
	Masculin	14	14	13	92,9		2	6	5
	Total	20	20	19	95,0		3	8	8
LP Lycée des Métiers LEONARD DE VINCI BRESSUIRE	Féminin	5	5	5	100,0		1	3	1
	Masculin	17	16	14	87,5		1	6	7
	Total	22	21	19	90,5		2	9	8
LP EDOUARD BRANLY CHATELLERAULT	Féminin	5	5	3	60,0				3
	Masculin	15	15	8	53,3			4	4
	Total	20	20	11	55,0			4	7
LP LES TERRES ROUGES CIVRAY	Féminin	18	18	17	94,4		1	7	9
	Masculin	4	4	4	100,0			2	2
	Total	22	22	21	95,5		1	9	11
LP MARC GODRIE LOUDUN	Féminin	11	10	10	100,0		1	4	5
	Masculin	13	13	13	100,0	1	1	5	6
	Total	24	23	23	100,0	1	2	9	11
LP RAOUL MORTIER MONTMORILLON	Féminin	8	8	6	75,0			4	2
	Masculin	16	15	14	93,3		1	6	7
	Total	24	23	20	87,0		1	10	9
LP Lycée des Métiers LE DOLMEN POITIERS	Féminin	17	16	16	100,0		1	7	8
	Masculin	7	7	7	100,0			5	2

	Total	24	23	23	100,0		1	12	10
LP DU BATIMENT - AUGUSTE PERRET POITIERS	Féminin	4	3	3	100,0				3
	Masculin	20	20	15	75,0				15
	Total	24	23	18	78,3				18
LP SAINT GABRIEL NOTRE DAME CHATELLERAULT	Féminin	8	8	7	87,5			4	3
	Masculin	9	9	9	100,0			1	8
	Total	17	17	16	94,1			5	11
CLG NOTRE DAME DE LA CHAUME VOUILLE	Féminin	10	10	10	100,0		3	6	1
	Masculin	8	8	8	100,0		2	4	2
	Total	18	18	18	100,0		5	10	3
LPO Lycée des Métiers ST JACQUES DE COMPOSTELLE POITIERS	Féminin	14	14	13	92,9		3	9	1
	Masculin	6	6	6	100,0		3	2	1
	Total	20	20	19	95,0		6	11	2
LPO Lycée des Métiers ISAAC DE L'ETOILE (LE PORTEAU) POITIERS	Féminin	3	3	3	100,0				3
	Masculin	19	19	19	100,0		2	5	12
	Total	22	22	22	100,0		2	5	15
LP Lycée des Métiers REAUMUR POITIERS	Féminin	6	6	6	100,0			2	4
	Masculin	18	18	16	88,9		1	3	12
	Total	24	24	22	91,7		1	5	16

Répartition des notes

	Sexe	Effectif	Moyenne écrit					Moy. Contrôle continu		Découverte Professionnelle
			Français	Maths	Hist.Géo	Hist.des Arts	Total écrit	Total		
LP JEAN CAILLAUD RUELLE / TOUVRE	Féminin	4	11,25	5,44	8,00	14,00	10,38	11,96	12,67	
	Masculin	12	10,19	8,35	8,50	15,20	10,54	11,51	10,78	
	Total	16	10,45	7,63	8,40	14,88	10,50	11,62	11,25	
LP CHARLES A COULOMB ANGOULEME	Féminin	4	4,75	2,06	4,44	8,33	5,02	8,08	6,42	
	Masculin	17	10,41	8,32	8,71	13,55	10,38	10,25	7,27	
	Total	21	9,33	7,13	7,89	12,72	9,53	9,84	7,11	
LP PIERRE-ANDRE CHABANNE CHASSENEUIL / BONNIEURE	Féminin	7	11,79	7,79	7,00	12,79	9,84	12,89	13,69	
	Masculin	16	10,86	7,52	5,69	12,81	9,22	11,34	12,21	
	Total	23	11,14	7,60	6,09	12,80	9,41	11,81	12,66	
LP JEAN ROSTAND ANGOULEME	Féminin	18	8,89	6,99	6,78	11,25	8,48	11,76	11,87	
	Masculin	4	10,19	7,25	6,75	14,63	9,70	13,62	13,08	
	Total	22	9,13	7,03	6,77	11,86	8,70	12,10	12,09	
LPO SAINT JOSEPH L'AMANDIER ST YRIEIX / CHARENTE	Féminin	10	13,25	9,25	8,15	13,80	11,11	14,27	14,43	
	Masculin	10	11,88	8,65	8,08	10,35	9,74	12,66	12,82	
	Total	20	12,56	8,95	8,11	12,08	10,43	13,47	13,63	
LP LOUIS DELAGE COGNAC	Féminin	3	10,92	6,25	7,67	12,67	9,38	11,37	11,67	
	Masculin	17	9,41	7,69	7,93	11,44	9,12	11,27	12,74	
	Total	20	9,64	7,46	7,89	11,63	9,16	11,29	12,58	

LP Lycée des Métiers JEAN ALBERT GREGOIRE SOY AUX	Féminin	2	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Masculin	17	11,31	11,02	9,25	10,74	10,73	12,58	12,51
	Total	19	11,68	11,18	9,26	10,74	10,85	12,67	12,54
LP LOUISE MICHEL RUFFEC	Féminin	3	9,42	10,17	5,33	8,83	8,44	12,72	14,17
	Masculin	6	11,92	12,71	10,58	11,33	11,64	11,75	10,67
	Total	9	11,08	11,86	8,83	10,50	10,57	12,07	11,83
LPO EMILE COMBES PONS	Féminin	3	10,67	8,08	6,92	17,83	10,88	13,83	15,22
	Masculin	17	8,60	6,87	6,68	14,83	9,25	12,04	12,83
	Total	20	8,91	7,05	6,71	15,30	9,51	12,31	13,19
LP GILLES JAMAIN ROCHEFORT	Féminin	17	11,15	8,66	6,00	11,47	9,32	12,91	13,01
	Masculin	6	8,85	4,88	7,13	7,54	7,63	9,96	10,36
	Total	23	10,63	7,94	6,21	10,45	9,00	12,14	12,32
LP PIERRE DORIOLE LA ROCHELLE	Féminin	18	12,86	8,58	8,63	6,67	9,74	10,89	11,75
	Masculin	6	10,54	8,17	8,35	5,29	8,21	10,37	10,08
	Total	24	12,23	8,47	8,56	6,32	9,36	10,76	11,31
LPO LOUIS AUDOUIN DUBREUIL ST JEAN D ANGELY	Féminin	5	10,75	6,40	5,60	16,05	9,70	13,11	13,80
	Masculin	9	9,25	6,31	7,25	12,08	8,62	11,85	12,65
	Total	14	9,83	6,35	6,62	13,50	9,03	12,30	13,06
LP BLAISE PASCAL ST JEAN D ANGELY	Féminin	3	12,50	4,17	9,25	15,67	10,40	13,26	14,44
	Masculin	20	10,91	8,53	10,83	13,90	11,04	13,30	14,23
	Total	23	11,12	7,96	10,62	14,13	10,96	13,29	14,26
LP DU PAYS D'AUNIS SURGERES	Féminin	3	12,42	6,00	6,08	13,83	9,58	12,63	10,83
	Masculin	19	9,93	6,24	6,68	12,44	8,91	10,66	8,26
	Total	22	10,29	6,20	6,60	12,64	9,01	10,93	8,61
LP BERNARD PALISSY SAINTES	Féminin	3	9,17	7,00	7,58	13,33	9,27	11,94	11,17
	Masculin	11	10,16	8,64	7,57	10,59	9,24	12,15	11,23
	Total	14	9,95	8,29	7,57	11,18	9,25	12,11	11,21
LPO FENELON NOTRE-DAME LA ROCHELLE	Féminin	6	14,08	5,96	9,33	11,58	10,24	11,30	12,67
	Masculin	10	10,90	8,50	7,90	11,55	9,71	11,10	11,52
	Total	16	12,09	7,55	8,44	11,56	9,91	11,17	11,95
LPO JEAN HYPPOLITE JONZAC	Féminin	9	11,83	7,86	7,81	13,06	10,14	13,46	15,33
	Masculin	13	9,56	7,48	7,96	12,65	9,51	12,35	13,13
	Total	22	10,54	7,64	7,89	12,82	9,78	12,80	14,03
LP ROMPSAY LA ROCHELLE	Masculin	21	10,51	7,42	7,88	12,83	9,66	11,95	11,91
	Total	21	10,51	7,42	7,88	12,83	9,66	11,95	11,91
LP Lycée des Métiers DE L'ATLANTIQUE ROYAN	Féminin	5	11,40	7,60	8,55	8,10	8,91	11,55	13,80
	Masculin	16	10,53	8,70	9,84	8,75	9,46	12,27	13,69
	Total	21	10,74	8,44	9,54	8,60	9,33	12,10	13,71
LP Lycée des Métiers JEAN-FRANCOIS CAIL CHEF BOUTONNE	Féminin	11	11,28	8,25	6,33	9,59	9,11	12,43	11,95
	Masculin	12	11,02	7,98	7,04	9,56	8,90	11,27	10,29
	Total	23	11,13	8,10	6,72	9,58	8,99	11,83	11,09
LPO DU HAUT VAL DE SEVRE ST MAIXENT L ECOLE	Féminin	3	9,08	9,33	8,58	15,33	10,58	14,61	15,83
	Masculin	14	10,46	7,89	8,38	12,02	9,69	12,03	12,86

	Total	17	10,22	8,15	8,41	12,60	9,85	12,48	13,38
LP CITE SCOLAIRE JEAN MOULIN THOUARS	Masculin	23	10,10	9,27	8,06	13,34	10,21	11,15	11,16
	Total	23	10,10	9,27	8,06	13,34	10,21	11,15	11,16
LP PAUL GUERIN NIORT	Féminin	6	7,88	5,00	4,38	6,42	5,92	10,51	12,17
	Masculin	14	10,46	9,32	8,48	9,93	9,55	12,51	13,11
	Total	20	9,69	8,03	7,25	8,88	8,46	11,91	12,83
LP LES GRIPPEAUX PARTHENAY	Féminin	14	10,36	7,38	7,63	13,50	9,71	12,71	14,14
	Masculin	10	9,70	8,90	8,00	14,70	10,33	12,77	13,47
	Total	24	10,08	8,01	7,78	14,00	9,97	12,74	13,86
LP Lycée des Métiers CARROSSERIE G BARRE NIORT	Féminin	2	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Masculin	21	9,08	6,96	6,95	12,57	9,14	11,10	12,60
	Total	23	9,13	7,00	6,86	12,73	9,16	11,11	12,59
CLG NOTRE DAME BRESSUIRE	Féminin	6	10,96	6,96	7,13	13,33	9,59	14,20	12,72
	Masculin	14	9,88	8,62	9,69	15,50	11,02	13,29	14,25
	Total	20	10,22	8,09	8,88	14,85	10,57	13,57	13,79
LP Lycée des Métiers LEONARD DE VINCI BRESSUIRE	Féminin	5	10,95	9,75	8,25	15,60	11,14	13,93	15,30
	Masculin	16	11,48	9,16	8,53	14,20	10,84	11,99	13,56
	Total	21	11,36	9,30	8,46	14,54	10,91	12,45	13,98
LP EDOUARD BRANLY CHATELLERAULT	Féminin	5	11,20	6,80	5,75	9,44	8,13	11,67	12,70
	Masculin	15	10,43	5,83	7,15	14,67	9,65	11,01	11,62
	Total	20	10,63	6,08	6,80	13,36	9,27	11,18	11,89
LP LES TERRES ROUGES CIVRAY	Féminin	18	11,42	6,49	7,51	13,67	9,77	12,56	13,45
	Masculin	4	10,69	8,31	7,56	13,25	9,95	12,42	12,33
	Total	22	11,28	6,82	7,52	13,59	9,80	12,54	13,25
LP MARC GODRIE LOUDUN	Féminin	10	11,85	7,35	7,73	10,55	9,37	13,42	14,35
	Masculin	13	11,19	11,42	9,69	13,00	11,26	13,66	14,04
	Total	23	11,49	9,57	8,80	11,93	10,40	13,55	14,17
LP RAOUL MORTIER MONTMORILLON	Féminin	8	11,46	8,07	8,00	11,81	9,86	12,14	11,60
	Masculin	15	10,00	8,65	9,22	11,30	9,79	13,03	12,80
	Total	23	10,47	8,47	8,83	11,48	9,81	12,72	12,38
LP Lycée des Métiers LE DOLMEN POITIERS	Féminin	16	11,50	7,73	8,00	14,38	10,40	12,87	12,84
	Masculin	7	12,11	8,07	11,82	12,07	11,02	13,35	12,50
	Total	23	11,68	7,84	9,16	13,67	10,59	13,02	12,74
LP DU BATIMENT - AUGUSTE PERRET POITIERS	Féminin	3	12,25	7,50	6,75	14,67	10,29	10,62	4,06
	Masculin	20	11,05	8,71	8,13	10,29	9,54	10,01	4,28
	Total	23	11,21	8,55	7,95	10,86	9,64	10,09	4,25
LP SAINT GABRIEL NOTRE DAME CHATELLERAULT	Féminin	8	12,25	7,13	8,79	13,84	10,66	12,77	14,10
	Masculin	9	8,36	6,47	8,14	13,94	9,23	11,97	12,94
	Total	17	10,19	6,78	8,42	13,90	9,86	12,35	13,49
CLG NOTRE DAME DE LA CHAUME VOUILLE	Féminin	10	13,63	8,70	10,95	13,45	11,68	14,63	15,68
	Masculin	8	9,66	8,72	9,44	13,81	10,41	14,57	15,92
	Total	18	11,86	8,71	10,28	13,61	11,11	14,60	15,79

LPO Lycée des Métiers ST JACQUES DE COMPOSTELLE POITIERS	Féminin	14	12,48	7,14	9,86	14,68	11,04	14,01	15,14
	Masculin	6	11,50	10,17	12,21	15,67	12,39	14,00	13,47
	Total	20	12,19	8,05	10,56	14,98	11,44	14,01	14,64
LPO Lycée des Métiers ISAAC DE L'ETOILE (LE PORTEAU) POITIERS	Féminin	3	10,92	9,33	10,00	10,00	10,06	10,30	14,17
	Masculin	19	11,83	10,39	9,74	10,84	10,70	12,47	15,36
	Total	22	11,70	10,25	9,77	10,73	10,61	12,17	15,20
LP Lycée des Métiers REAUMUR POITIERS	Féminin	6	11,96	8,79	7,83	11,29	9,97	12,28	12,67
	Masculin	18	10,49	8,17	8,68	7,06	8,60	12,56	13,06
	Total	24	10,85	8,32	8,47	8,11	8,94	12,49	12,97

RESULTATS AU DNB – Série professionnelle (Promotion 2012/2013 – Source OCEAN)

Sexe	Inscrits	Présents	Admis	%Admis	Répartition des admis selon les mentions			
					TB	B	AB	Passable
Féminin	280	271	233	91,7	1	21	87	124
Masculin	525	505	419	91,7	1	24	130	264
Total	805	776	652	91,7	2	45	217	388

Sexe	Effectif	Moyenne écrit					Moy. Contrôle continu	
		Français	Maths	Hist.Géo	Hist.des Arts	Total écrit	Total	DP6
Filles	269	11,25	7,47	7,61	12,05	9,65	12,49	13,05
Garçons	507	10,35	8,28	8,33	12,09	9,80	11,90	11,99
Total	776	10,7	08,0	08,1	12,1	9,8	12,1	12,4

Rappel session 2012

Sexe	Inscrits	Présents	Admis	%Admis	Répartition des admis selon les mentions			
					TB	B	AB	Passable
Féminin	184	176	156	88.6	0	17	57	82
Masculin	328	317	270	85.2	1	21	101	147
Total	512	493	426	86.4	1	38	158	229

Sexe	Effectif	Moyenne écrit					Moy. Contrôle continu	
		Français	Maths	Hist.Géo	Hist.des Arts	Total écrit	Total	DP6
Filles	176	9.33	8.78	9.00	11.98	9.58	12.70	13.24
Garçons	317	8.43	9.67	9.24	11.89	9.61	12.21	12.77

A la session 2013, l'inscription au DNB ne concerne plus que la série professionnelle pour les élèves de 3ème prépa-pro.

Le taux de présence (776/805) s'élève à 96,4 %. Avec un absentéisme de 3,6 %, ce dernier est légèrement inférieur à celui de 2012 pour cette série (3,7 %). En revanche, si nous comparons sur la globalité des effectifs présents en 2012 aux deux séries (96,8 %), l'absentéisme est légèrement supérieur, soit + 0,4 point.

Le taux de réussite est supérieur à celui de 2012 (91,7% contre 86,4%). Le pourcentage des mentions (TB, B, AB) est en revanche inférieur de 5,7 points. Cette diminution est principalement due à une proportion plus faible du nombre de mentions "Bien".

A cette session, la réussite entre les filles et les garçons est comparable. La répartition du bénéfice des mentions (TB, B, AB) est nettement à l'avantage des filles avec 9,8 points de plus.

A l'écrit, les filles réussissent mieux en français alors que les garçons obtiennent de meilleurs scores en mathématiques et histoire/géographie. Pour ce qui est de l'histoire des arts, les résultats sont similaires avec, in fine, des moyennes comparables à l'écrit entre les deux sexes et légèrement supérieures à celles de la session 2012. En contrôle continu, les filles obtiennent de meilleurs résultats en DP6 et au total des épreuves.

XV. CONCLUSIONS et PRECONISATIONS

▪ **Les élèves**

Pour la présente année scolaire, les classes de 3^{ème} prépa-pro accueillent 4 % des effectifs des élèves scolarisés en 3^{ème} dans l'académie. Cette classe proposée à des élèves volontaires prêts à se remobiliser autour d'un projet de formation professionnel s'inscrit dans le cadre de la personnalisation des parcours et de la découverte des métiers. Depuis cette rentrée scolaire, les sections de 3^{ème} prépa-pro sont exclusivement implantées en LP/LPO. Ainsi, ce sont 37 établissements qui mettent à disposition de ces collégiens, pour leur plus grand bénéfice, des plateaux techniques relevant majoritairement du champ industriel.

La diminution confirmée du retard scolaire marque une stabilité avec aucun jeune ayant un retard supérieur à 2 ans. Seulement 6% accusent un retard scolaire de 2 ans. Cette évolution a pour conséquence un accueil des jeunes dans les entreprises avec une maturité moindre. Une préparation spécifique doit être renforcée pour améliorer le déroulement de ces stages en entreprise.

Le profil de certains jeunes affectés en 3^{ème} prépa-pro ne correspond pas toujours à celui qui est attendu. Par ailleurs, ces collégiens sont issus de catégories sociaux-professionnelles peu favorisées (ouvriers, employés et sans activité professionnelle), soit 72 %. Ces derniers ne sont que 51 % scolarisés en 3^{ème} générale, soit un écart de 21 Pts. La très grande majorité de ces élèves étant scolairement fragiles, il convient de tout mettre en œuvre pour créer une dynamique nouvelle répondant à leurs attentes afin de leur permettre de mieux réussir.

Ainsi, une préparation au collège pour l'accueil au LP/LPO s'avère une étape essentielle de la liaison collège/lycée afin d'éviter tout phénomène éventuel de déstabilisation au moment de la rentrée. Cette dernière doit être suivie par une phase d'intégration qui ne doit pas se limiter à la seule découverte du lycée professionnel.

Dans cette perspective, une vigilance des principaux de collèges est attendue pour orienter au regard des finalités de cette classe. L'ambition première de celle-ci vise la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences au palier 3 à l'issue de l'année en 3^{ème} prépa-pro. Pour ce faire, il convient de prendre appui sur le livret personnel de compétences à renseigner pour partie en 4^{ème} avant transmission au LP/LPO d'accueil.

Le taux de remplissage académique est de 92.20 %, soit 808 élèves affectés pour une capacité d'accueil académique de 876 places offertes.

Il conviendrait de limiter au maximum le nombre de places vacantes de manière à offrir à d'autres jeunes la possibilité de se remobiliser dans le cadre de la construction d'un projet personnel et professionnel. Cette perspective semble pouvoir être l'un des paramètres pour concourir à la limitation du décrochage scolaire au niveau académique.

La 3^{ème} prépa-pro donne ainsi la possibilité aux élèves de finaliser le choix de leur parcours de formation, sans pour autant effectuer un choix définitif de champ professionnel consécutivement à la découverte de métiers relevant de différents secteurs professionnels.

Dans leur immense majorité, les jeunes vivent bien leur scolarité de troisième. Il faut cependant veiller à ne pas regrouper trop d'élèves « poly-exclus » ou issus d'un même collège (effet de groupe).

Le travail des élèves de 3^{ème} prépa-pro est valorisé par les équipes pédagogiques (meilleurs résultats scolaires). L'intérêt porté par les enseignants quant à leurs difficultés concourt à leur motivation.

Les évolutions constatées créent une dynamique scolaire nouvelle avec, in fine, une orientation construite et choisie devant trouver satisfaction dans la mesure du possible.

▪ **L'équipe de direction et les enseignants**

Il est rappelé que l'une des conditions de réussite de la classe de 3^{ème} prépa-pro est l'existence d'une équipe pédagogique **restreinte**, volontaire et motivée qui s'appuie sur une pédagogie de projet. Le rôle joué par le professeur principal de la classe reste déterminant pour la création de la dynamique de l'équipe pédagogique. Celui du conseiller d'orientation-psychologue est incontournable. Le Copsy est membre de l'équipe pédagogique à part entière. Il doit donc y consacrer le temps nécessaire afin de pouvoir accompagner ponctuellement chaque élève dans la construction de son projet. Le professeur-documentaliste est également associé à la construction et à la mise en œuvre du projet pédagogique lors par exemple de l'accompagnement personnalisé.

L'institutionnalisation de professeur ou adulte référent par élève apparaît comme un élément de sécurisation. En effet, en sa qualité d'interlocuteur privilégié, il est à même de participer, de par son écoute, à l'individualisation recherchée du parcours et au bien être de l'élève au sein de l'établissement. La construction de cette relation renforce la considération apportée à ce jeune, sous statut de collégien, dans la construction de son projet.

L'une des conditions de réussite pour une pédagogie de projet partagée est d'envisager la préparation en amont de la rentrée scolaire par l'équipe pédagogique de projets disciplinaires, du projet fédérateur pluridisciplinaire, voire la création d'une mini-entreprise... L'accompagnement effectué auprès des équipes volontaires au cours de la présente année scolaire s'avère être une démarche pertinente. Apprécié, il est inscrit au PAF 2014/2015.

Le travail en réseau (entre établissements, ou entre établissement et entreprise ou l'un de ses représentants) est à rechercher afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des élèves. Tous les établissements de formation, y compris les CFA/UFA, participent à la découverte professionnelle.

La formalisation de réunions d'équipe au sein de l'établissement (plages de concertation institutionnalisées), impulsées par l'équipe de direction élargie, reste nécessaire. L'élaboration et le suivi des différents projets, des parcours des élèves... s'en trouveront renforcés. Ces plages de concertation permettront aussi d'effectuer des bilans intermédiaires (évaluations et accompagnement des élèves).

La constatation du non respect de la grille horaire applicable à cette classe est fréquemment due à des dédoublements programmés lors de l'élaboration de l'emploi du temps. Dans l'hypothèse où l'établissement dérogerait aux recommandations officielles applicables aux volumes horaires disciplinaires et global, celui-ci doit être en mesure de les justifier au regard d'un projet pédagogique pertinent.

Toutefois, une attention particulière est à porter au niveau du respect des volumes horaires réglementaires et des disciplines à enseigner pour :

- ne pas pénaliser un élève dont le vœu d'orientation cible la seconde professionnelle
- permettre la validation du livret personnel de compétences.

Il convient de prendre certaines précautions pour l'élaboration des emplois du temps :

- limiter le fractionnement du volume horaire attribué à la découverte professionnelle en privilégiant une plage de 6 h (pertinence pour les projets, visites...) ou, à défaut, retenir deux plages de trois heures chacune.
- favoriser la mise en place d'un bloc horaire de quatre heures dédié à l'enseignement de "sciences et technologie" : intervention des enseignants en fonction des projets.

A cette fin, les équipes pédagogiques peuvent dorénavant s'appuyer sur le site académique dédié à la 3ème prépa-pro : <http://ww2.ac-poitiers.fr/voie-professionnelle/spip.php?rubrique38>

▪ **La découverte professionnelle 6 heures**

La plage horaire dédiée à la découverte professionnelle doit servir d'appui à un projet pédagogique pluridisciplinaire formalisé et fédérateur, voire une mini-entreprise. Des **activités de réalisation** d'importance équivalente dans au moins deux champs professionnels différents (tertiaire et industriel) doivent exister.

Il convient de souligner l'intérêt de la création d'une mini-entreprise au vu de la démarche de projet engendrée, de la possibilité de la création d'un bien ou service, de la découverte de l'organisation d'une entreprise et de la dynamique envisageable avec l'instauration d'une pédagogie inductive.

Il est indispensable de diversifier les différents lieux de découverte. Les centres de formation par apprentissage ne doivent pas être écartés dans le champ de la découverte des lieux de formation.

Les stages en entreprise, à limiter à deux semaines sauf situation individuelle exceptionnelle, nécessitent un travail de préparation et de restitution collective, notamment dans un esprit de mutualisation des vécus.

Le portfolio ou web classeur doit devenir un véritable outil de liaison et de suivi de la construction des compétences et du parcours d'orientation de l'élève. Il intègre les éléments du PIODMEF et nourrit le LPC.

▪ L'orientation et le suivi de cohortes

Au préalable, il convient de rappeler que cette classe n'est pas un vivier de recrutement pour l'établissement d'accueil. En outre, la circulaire précise pour la poursuite d'études la possibilité pour les élèves de choisir majoritairement la voie de la seconde professionnelle, sous statut scolaire ou en apprentissage.

En juin 2013, pour l'ensemble de l'académie et les établissements publics, l'écart entre les demandes des familles et les décisions des conseils de classe est globalement faible. Les décisions de passage restent en faveur de la voie professionnelle, plus particulièrement de la seconde professionnelle.

En 2013, ce taux est devenu inférieur au taux national. Il est aussi plus faible que le taux académique de 2012 (95.52 contre 98.15). L'explication réside en un taux de passage en seconde générale et technologique plus important (3.28 contre 1.66 en 2012) et supérieur au niveau national.

On notera également, une volonté de recherche de contrat d'apprentissage plus importante (11.20 contre 6.48 en 2012). Des variabilités départementales subsistent cependant au vu des :

- taux de passage en CAP,
- taux de passage en seconde générale et technologique,
- taux de redoublement.

La demande des élèves porte essentiellement sur la seconde professionnelle (57%) et la première année de CAP (39 %). Il convient de noter quelques constatations :

- les filles formulent davantage de vœux en CAP et moins de vœux génériques que les garçons,
- la formulation des premiers vœux reste fortement stéréotypée au regard du choix des formations, et de nombreux élèves limitent leur nombre de vœux,
- une demande préférentielle pour le lycée professionnel du département dans lequel l'élève est déjà scolarisé avec des taux plus ou moins importants selon l'établissement.

Au vu des éléments susmentionnés, les hypothèses émises précédemment restent valables :

- les élèves ont choisi une 3ème prépa-pro en fonction de l'offre de formation du lycée,
- les élèves ont découvert des formations pour lesquelles ils ont formulé une demande,
- les élèves trouvent une certaine sécurité et un certain confort à rester dans le lycée.

Sur l'ensemble de l'académie, 73,60 % des élèves de 3ème prépa-pro sont affectés (74,60 % en 2012) quel que soit le rang du vœu. Il s'agit d'une affectation plutôt satisfaisante au regard des autres formations d'origine. Ce score pourrait être amélioré en favorisant la formulation de vœux en seconde professionnelle pour lesquels une bonification académique est attribuée.

Au fur et à mesure des années, on constate un % croissant d'élèves de la cohorte étudiée non retrouvée dans la BEA. La perte sur le cycle BAC PRO est de 16 % avec une forte déperdition entre la seconde et la première et de 6 % en CAP. L'érosion est nettement moindre en apprentissage consulaire pour ces deux diplômés.

Les résultats au CAP à la session 2012 sont très bons avec une hausse marquée (89,30 %) et stable en BAC Pro (57,80 %).

Un accueil et un accompagnement particuliers sont à mettre en œuvre dans l'établissement d'accueil en s'appuyant notamment sur la valorisation des compétences des élèves.

Un accompagnement personnalisé de qualité pour ces élèves en seconde professionnelle devrait limiter la déperdition importante qui a pu être observée dans le cadre du suivi de cohorte.

En conclusion

Des difficultés de gestion de classes persistent (hétérogénéité, problèmes de comportement). Des marges de progression restent possibles dans la mise en œuvre de la découverte professionnelle et des projets fédérateurs pluridisciplinaires. Sous l'impulsion du corps d'inspection, plusieurs établissements demandeurs ont bénéficié d'un accompagnement pédagogique. Dans un souci de mutualisation des pratiques, les équipes ont été rassurées et accompagnées dans l'initiation de projets.

L'évolution du travail des équipes, à renforcer dans un cadre pluridisciplinaire prenant appui sur une pédagogie inductive, doit favoriser la mise en œuvre du socle commun de connaissances de compétences et de culture notamment.

Il convient cependant de noter que les enseignants s'investissent dans ces classes avec professionnalisme. Les élèves perçoivent et apprécient l'accompagnement et la prise en compte de leurs potentialités et de leurs difficultés. Ils sont très majoritairement remotivés.

Le lien avec un enseignement concret se nourrissant de la découverte professionnelle contribue sans aucun doute à la réussite des élèves dans l'élaboration d'un projet professionnel. Celui-ci doit davantage être réfléchi et trouver sa réponse lors des procédures d'orientation/affectation.

L'accompagnement doit néanmoins se poursuivre post-troisième.